

Ottawa reformera le système pénal

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral entend réformer le système pénal et le régime des libérations conditionnelles au cours de la prochaine session.

Le discours du Trône, lu par le gouverneur général, M. Roland Michener, jeudi, à Ottawa, mentionne que les députés auront à se prononcer par un vote libre sur la peine de mort, dont la période d'essai de cinq ans vient de prendre fin le 1er janvier 1973.

La peine de mort ne s'appliquait que dans le cas du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison dans l'exercice de leurs fonctions.

Déjà, le procureur général du Canada, M. Warren Allmand a fait savoir qu'il demandera une prolongation de l'expérience qui vient de se terminer.

En 1967, lors de l'adoption de cette loi permettant l'abolition partielle de la peine de mort, le vote avait été de 105 contre 70.

Depuis ce temps 99 nouveaux députés ont été élus, ce qui pourra changer les résultats.

Dans le domaine des libérations conditionnelles, le gouvernement a eu, l'an dernier, à subir les foudres de l'Opposition au moment de la fuite organisée du notaire Geoffroy.

Ce dernier avait profité d'un congé de 48 heures pour se marier et s'enfuir en Espagne.

Piraterie

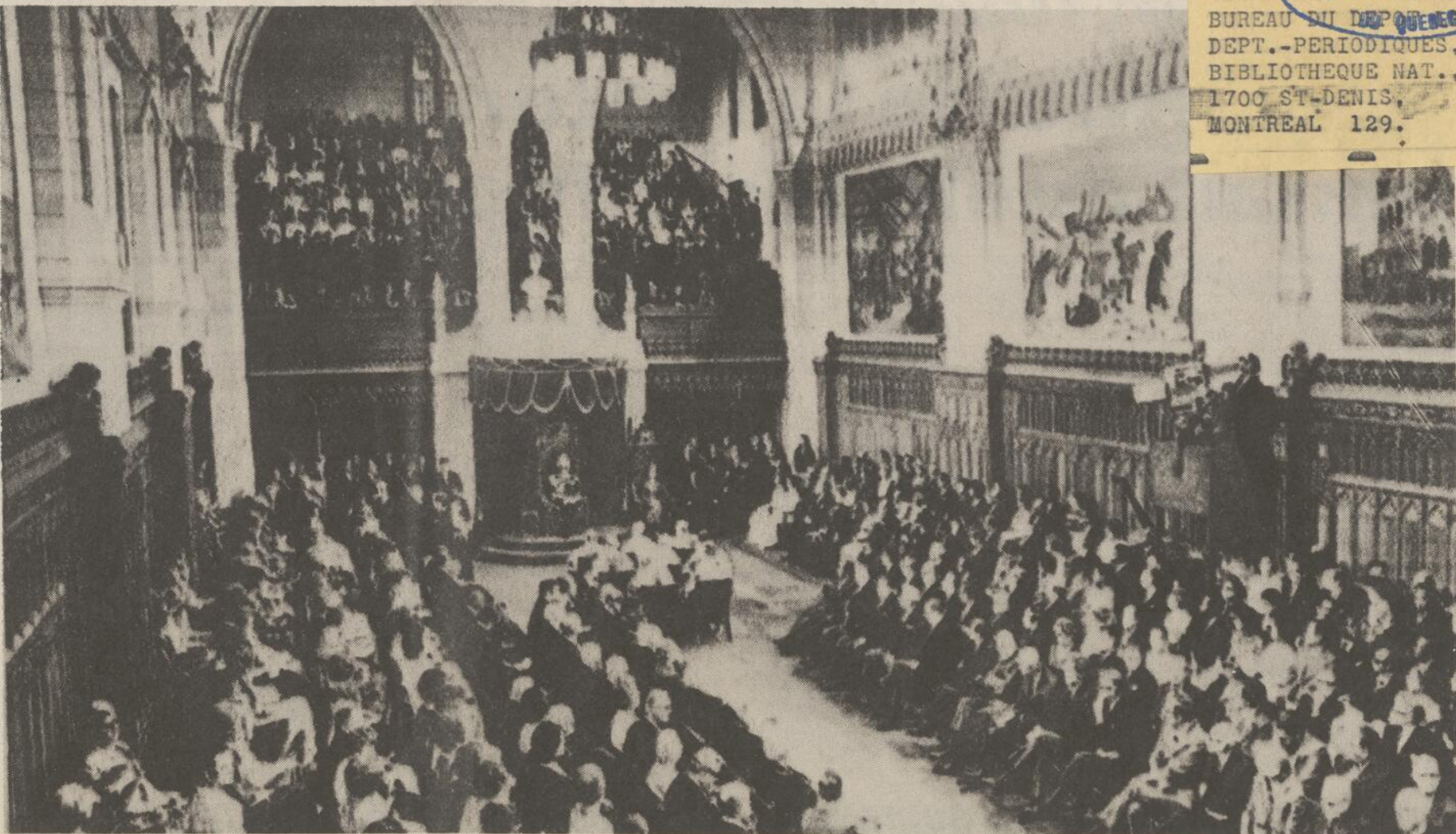
Le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour venir à bout du problème de la piraterie aérienne.

Des mesures de sécurité seront proposées, y compris les fouilles des personnes et des biens. Pour ce faire, il faudra modifier la Loi sur l'aéronautique.

Le Canada a connu son véritable détournement, en décembre dernier, lorsque Larry Maxwell Stanford a détourné un avion de Québec à Wabush au Labrador, à Montréal.

C'était le cinquième détournement impliquant des avions canadiens.

La loi sur l'immigration sera également amendée de sorte que les immigrants ne pourront plus profiter de leur visite au Canada pour être admis à titre d'immigrants.



C'est dans la Chambre du Sénat que le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a lu le discours du Trône, hier, cérémonie par laquelle s'est ouvert le 29e Parlement.

(Photo Presse Canadienne)

La Voix de l'Est

Vol. 37 — No 168

Granby, vendredi 5 janvier 1973

15 cents

Trudeau assuré de rester au pouvoir pendant quelque temps

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau est assuré de demeurer au pouvoir pendant quelque temps, car le Nouveau Parti démocratique a décidé de ne présenter ni appuyer aucune motion de non-confiance pour le renverser, à cause du contenu du discours du Trône.

Si, par hasard, le Parti libéral dirigé par M. Trudeau venait à ne pas présenter les législations contenues ou annoncées dans le discours du Trône, le parti NPD tâcherait de renverser le gouvernement actuel.

De plus, M. Lewis a affirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'il supporterait alors la formation d'un gouvernement dirigé par le chef conservateur, M. Robert Stanfield.

M. Lewis, avec ses 31 députés, détient la balance du pouvoir aux Communes actuellement, les libéraux n'ayant que 109 députés, alors que les conservateurs en ont 107.

Pour le chef conservateur, le discours du Trône est un "effort de relations publiques techniquement bien réussi".

"On n'y trouve rien de clair et précis concernant les problèmes urgents de l'heure, comme le chômage, la hausse du coût de la vie, la justice et les pensions de vieillesse", a-t-il commenté.

Par ailleurs, pour M. Réal Caouette, chef du Crédit social, c'est la première fois qu'un discours du Trône contient quelque chose.

Il a rappelé que le discours préconise en un certain endroit un revenu annuel garanti pour les invalides, ce qui était exactement une des propositions de leur programme électoral.

"Nous allons établir la preuve que les gouvernements minoritaires sont préférables aux majoritaires pour l'ensemble de la population canadienne", a-t-il déclaré.

"Quand les législations seront présentées, a-t-il ajouté, je verrai si le gouvernement est sérieux dans ses vœux, pieux contenus dans le discours du Trône."

Quant à M. Claude Wagner, député conservateur de St-Hyacinthe, le gouvernement libéral a prôné une politique pendant la campagne électorale et maintenant, vu sa minorité, il en prône d'autres.

M. Wagner a accusé les libéraux d'avoir pigé dans les programmes des partis de l'Opposition pour composer son discours du Trône.

"C'est là une volte-face incroyable qui dénote l'immoralité du gouvernement actuel," a-t-il admis.

M. George Drew meurt des suites d'une crise cardiaque

TORONTO (PC) — M. George Drew, ancien premier ministre de l'Ontario et ancien leader national du Parti progressiste-conservateur, est décédé aujourd'hui à l'hôpital Wellesley de Toronto, à l'âge de 78 ans.

Le décès de M. Drew a été annoncé par l'hôpital à 5 h 25 ce matin. M. Drew a dirigé le Parti progressiste-conservateur de 1948 à 1956. Il avait été auparavant Premier ministre de l'Ontario, et sa victoire lors des élections provinciales de 1943 devait marquer le début d'une période de 29 ans au cours de laquelle les conservateurs se sont maintenus au pouvoir dans la province.

M. Drew avait été admis à l'hôpital Wellesley le 19 novembre dernier à la suite d'une attaque cardiaque compliquée d'une pneumonie.

Sa disparition suit de huit jours seulement celle de l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, le 27 décembre. M. Pearson était ministre des Affaires extérieures quand M. Drew dirigeait l'Opposition à Ottawa.

Maire à 31 ans

Engagé dans la vie publique après avoir combattu



M. George DREW

Guelph, sa ville natale, à l'âge de 31 ans.

M. Drew a pris la tête du Parti conservateur de l'Ontario en 1938 et renversa, cinq ans plus tard, le gouvernement libéral du premier ministre Harry Nixon.

L'Ontario a toujours eu, depuis, des gouvernements conservateurs.

Après avoir dirigé le gouvernement ontarien pendant cinq ans, il fut choisi pour mener les destinées du Parti conservateur fédéral à la suite de la démission de M. John Bracken, ancien premier ministre libéral progressiste du Manitoba.

Après avoir été battu par les libéraux en 1949 et 1953, il devait démissionner en 1956 pour raisons de santé.

M. Drew est retourné cependant à la vie publique, en 1957, à titre de haut-commissaire canadien à Londres, poste qu'il a occupé avec succès pendant sept années.

A Ottawa, M. Robert Stanfield, chef du Parti conservateur, a rendu hommage à la mémoire de M. Drew, comme d'un homme qui a grandement contribué à la vie publique au prix de multiples sacrifices personnels. M. Stanfield a souligné le service militaire de M. Drew au cours de la première grande guerre, sa contribution à établir un gouvernement conservateur fort en Ontario et l'énergie qu'il a déployé à la direction du Parti conservateur national, même lorsque la maladie l'accablait.

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau entend donner un sérieux coup de barre au cours des prochains mois afin de tenter de redresser l'économie et permettre aux Canadiens de mieux bénéficier des richesses et des possibilités de leur pays.

L'administration libérale multipliera, par ailleurs, les consultations avec les provinces sur les sujets et tâchera d'établir avec elles des programmes susceptibles d'aplanir davantage les disparités régionales.

Le gouvernement canadien compte ainsi poursuivre la réalisation de deux objectifs primordiaux: l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les Canadiens.

Voilà l'essence du contenu du discours du Trône inaugurant la première session du 29e Parlement, lu jeudi après-midi par le gouverneur général, M. Roland Michener.

Priorités

Dans l'esprit du gouvernement, les deux priorités nécessaires à la réalisation de ses objectifs demeurent le développement du secteur économique dans le dessein de réduire le chômage, contenir l'inflation, et l'amélioration de la politique sociale en vue de parvenir, de concert avec les provinces, à une réorganisation des programmes de sécurité sociale déjà existants.

C'est ainsi que le discours du Trône prévoit des projets de loi devant porter notamment sur l'impôt sur le revenu, l'aide à la petite entreprise, un élargissement du rôle de la Banque d'expansion industrielle et l'amélioration de ses services, des mesures pour stimuler le tourisme, une aide aux coopératives et aux caisses d'épargne, des mesures visant à assurer aux Canadiens un meilleur contrôle de leur économie, par le filtrage de la mainmise étrangère sur les entreprises

canadiennes ainsi que plusieurs modifications à la loi sur l'habitation.

Le gouvernement espère, de cette manière, arriver à l'élaboration et à la mise au point d'une politique industrielle cohérente au Canada.

Inflation

Cette année encore, le problème de l'inflation se pose encore à l'échelle mondiale et le gouvernement, dans une tentative de le contenir, proposera de charger un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes d'en faire une étude spéciale.

Le gouvernement accorde une attention particulière aux conséquences que pourrait avoir, dans l'avenir, la tendance mondiale à l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

Affaires sociales

Parallèlement aux stimulants économiques, le gouvernement propose de raffermir également la politique sociale au Canada en vue d'assurer aux personnes invalides, aux vieillards, un revenu annuel garanti à la fois honorable et équitable.

A ce chapitre, le discours du Trône fait part de modifications devant être apportées au plan d'assurance-chômage et mettre fin aux abus, d'un plan d'allocation familiales tenant compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus, d'un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse et de changements, sous réserve d'une entente avec les provinces, au régime des pensions du Canada en vue d'augmenter les pensions des veuves seules, des veuves ayant des enfants à charge, ainsi que les pensions des invalides.

Toujours au sujet de la politique sociale, le gouvernement soumettra plusieurs

mesures dans le domaine de l'habitation et de l'aménagement urbain, en collaboration avec les provinces.

Logements

Les députés seront appelés à étudier des législations portant sur une contribution à l'allocation de logements à loyer modique et autres résidences pour personnes âgées, une aide aux familles à faible revenu qui veulent faire l'acquisition d'une maison, une aide au réaménagement des vieux quartiers, notamment.

Par ailleurs, le gouvernement se penchera sur des problèmes tels le sport amateur, les communications, la concurrence dans les affaires, l'assurance-récolte, la protection du milieu, la piraterie de l'air, l'immigration, les consultations fédérales-provinciales, le bilinguisme, les Forces armées, la justice.

Fort de la leçon reçue dans l'Ouest aux élections du 30 octobre, le gouvernement entend consacrer une attention particulière à cette partie du pays.

Le discours du Trône signale que le gouvernement fédéral proposera aux gouvernements de la Colombie britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba de convoquer avec lui une conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, un fait sans précédent.

Le but de cette conférence serait de passer en revue les possibilités de progrès économique et social.

Le fédéral soumettrait, par exemple, de discuter la possibilité de créer de nouvelles institutions financières régionales qui seraient mieux à même de satisfaire aux besoins de financement des entreprises commerciales et à l'expansion industrielle dans l'Ouest.

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du discours du Trône inaugurant la première session du 29e Parlement, lu jeudi par le gouverneur général M. Roland Michener.

La politique sociale et la politique de sécurité sociale demeurent la plus haute priorité du gouvernement.

Le gouvernement convoiera une conférence fédérale-provinciale, en avril, des ministres du Bien-être social.

Changements au régime de pensions du Canada pour augmenter les pensions aux veuves et aux invalides.

Un nouveau programme d'allocation familiales tenant compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus.

Amélioration de la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse.

Une aide aux familles à faible revenu qui veulent faire l'acquisition d'une maison.

Formation d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour mener une étude spéciale sur le problème de l'inflation.

Etablissement d'une politique nationale des communications.

Convocation de plusieurs conférences fédérales-provinciales visant à mieux harmoniser les objectifs et les programmes qui engagent les deux niveaux de gouvernement.

Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest entre le fédéral et les provinces de l'Ouest.

Une aide supplémentaire aux provinces pour promouvoir l'application du bilinguisme.

Il y aura un vote libre aux Communes sur la peine de mort relativement à son maintien ou son abolition.

Le gouvernement recommandera la transmission des débats des Communes et des comités par radio et télévision.

Le gouvernement compte présenter un budget dans peu de temps.

La météo

Régions des Laurentides, de Québec et de l'Estrie: Généralement nuageux et venteux. Maximum de 25 à 30. Demain, nébulosité croissante et plus frais.

Liste des projets de loi annoncés dans le discours du Trône

OTTAWA — Voici une liste des projets de loi annoncés dans le discours du Trône à l'ouverture de la première session du 29e Parlement:

- amendements à la loi sur l'impôt sur le revenu, à la loi sur l'accise et au Tarif des douanes;
- amendements à la loi sur l'expansion des exportations pour en accroître le capital;
- réaménagement de la loi sur les corporations canadiennes;
- amendements à la loi de l'assurance-chômage;
- loi pour augmenter les pensions de vieillesse;
- loi relative à la concurrence;
- amendements à la loi sur l'assurance-récolte;
- amendements à la loi prévoyant le développement de la pêche commerciale du Canada;
- loi sur les agents de contamination de l'environnement et sur la faune du Canada;
- amendement à la loi sur l'aéronautique pirates de l'air;
- loi modifiant la loi sur l'immigration et la loi sur la Commission d'Appel de l'immigration;
- amendements à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et loi sur les dépenses d'élection.

Nouvelles Régionales

L'industrie de la motoneige connaît quelques difficultés

MONTREAL PC — L'industrie de la motoneige, qui a eu des années de grande prospérité, commence à connaître des difficultés. Elle traverse, aux dires de certains de ses dirigeants, une "période de réajustement" marquée par la disparition d'un certain nombre de fabricants. En 1963, on comptait en Amérique du Nord 65 entreprises qui fabriquaient des motoneiges.

M. Jean Bertrand, président de l'Association internationale de l'industrie de la motoneige, a déclaré, dans une interview, "qu'il n'y a probablement pas plus d'une

quarantaine qui existent encore et je ne serais pas surpris si d'ici la fin de l'année leur nombre tombait à 20 ou 25."

Les ventes, à l'échelle du continent nord-américain, ont atteint près de 550,000 pièces pour l'exercice 1970-71, la dernière année d'une décennie qui a vu cette industrie croître à une allure extraordinaire, avec des ventes progressant de 50 p.c. d'année en année.

Ralentissement

Depuis, la croissance des ventes s'est ralentie considérablement pour se situer autour d'une progression annuelle de 6 à 8 p.m. Fortement ébran-

lés par ce déclin, les producteurs de motoneiges, grands et petits — y compris Bombardier Ltée, considéré comme le géant de cette industrie — ont été amenés à réviser le rythme de leur production.

Cet état de choses est en grande partie attribué à une surproduction, elle-même résultat de prévisions de ventes marquées au coin d'un optimisme plus que débordant.

"Il y a quelques années à peine, a dit un dirigeant de Bombardier, le marché connaissait une prospérité que l'on croyait illimitée."

Le moment du déclin venu, fabricants, concessionnaires et distributeurs se sont trouvés, à la fin de l'année, avec des stocks peu négligeables de motoneiges invendues.

Bombardier, dont le fameux Ski-Doo avait conquis 40 p.m. du marché nord-américain, s'engage déjà avec beaucoup de circonspection dans cette période de réajustement.

Chute des bénéfices

En attendant de liquider les stocks existants, la société a ralenti sa production à l'usine de Valcourt, située à 60 milles à l'est de Montréal. Au niveau du producteur, dit-on chez Bombardier Ltée, les ventes pour les neuf premiers mois de 1972 ont "sensiblement baissé" par rapport aux années précédentes. En effet, au 31 octobre les ventes se chiffraient par \$99.7 millions, contre \$114 millions pour la période correspondante de 1971. Parallèlement, les bénéfices sont tombés de \$10.5 millions à \$2 millions.

De l'avis de M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier, la concurrence est très forte sur le marché et "l'on a probablement surestimé la demande."

Par ailleurs, dit-il, la demande pour les motoneiges neuves est atténuée par la présence sur le marché d'un nombre croissant de véhicules usagés.

L'Association internationale de l'industrie de la motoneige estime que les ventes à ce jour sont de 8 p.c. supérieures à celles de l'année précédente.

On parle beaucoup de la fermeture d'usines. Cela concerne le plus souvent les petites entreprises dont les moyens financiers limités ne leur permettent pas de résis-

ter aux périodes difficiles. Il est vrai aussi qu'au cours des récentes années, certaines grandes entreprises se sont retirées de la scène.

Ainsi, Griffen Industries Ltd. de Miami, a cédé les trois filiales qu'elle avait au Québec en 1969. L'une de ces dernières, Industries Bouchard Inc., qui fabriquait la Moto-Ski, a été rachetée en 1971 par Bombardier.

Par contre, des firmes moins importantes, comme la division Sno-Jet de la Conroy of Canada Inc. ont emboîté le pas à Bombardier et freiné le rythme de leur production.

Prévisions et réalités

En 1969, les dirigeants de Sno-Jet, filiale de Conroy Inc. of San Antonio, Texas, prévoyaient une production annuelle de 60,000 véhicules. Ils n'ont pourtant jamais dépassé la limite des 30,000 qu'ils produisent actuellement.

Parler de 60,000, c'est prendre ses désirs pour des réalités, déclare M. Roger Laporte, un des dirigeants de Sno-Jet. La société a les moyens de produire cette quantité, mais elle préfère adopter une politique de circonspection à son usine de Thetford Mines, située à 60 milles au sud de Québec.

Le Japon

Enfin, les importations japonaises — facteur peu négligeable — en Amérique du Nord, ont passé de 4,000 unités au cours des huit premiers mois de l'année 1970, à 45,000 au cours de la période correspondante de l'année 1972.

"Une chose est certaine, a dit un dirigeant de Bombardier. Nous ne connaissons plus, comme par le passé, un taux annuel de croissance de 20 à 40 p.m."

L'évaluation globale de la paroisse de Frelighsburg est de \$1,376,473, soit une augmentation intéressante par rapport à 1972 qui présentait une évaluation de \$1,354,915. Celle-ci représente de 18 à 20% de la valeur marchande des propriétés.

Au cours des douze



Cuisine, bonne cuisine

Les cours en alimentation, offerts aux résidentes de St-Césaire et des environs par l'Education permanente de la Régionale Meilleur, sont parmi les quatre séries dispensées dans cette localité. Nous voyons ici un groupe d'élèves entourant la responsable, Mme Francine Casavant.

(Photo Anita Paquette)

Deux individus de Farnham dans de beaux draps

Leurs congés de fin de semaine transformés en peines de prison

FARNHAM (AD) — Le juge Gérard Normandin, de la cour des Sessions de la paix a condamné, hier, deux individus de Farnham, Bertrand Roy et Denis Woodbury, à passer respectivement une et deux fins de semaine en prison, après que ceux-ci eurent admis être les auteurs de chacun un vol commis l'automne dernier à la polyvalente Jean-Jacques Bertrand.

Le juge Normandin a imposé ces sentences, hier avant-midi, lors de la comparution des accusés au Palais de Justice de Cowansville. Roy et Woodbury ont reconnu leur culpabilité aux accusations retenues contre eux par le ministère public.

Le premier s'est reconnu coupable d'un vol par effraction perpétré à la polyvalente durant la nuit du 15 au 16 septembre et qui lui a rapporté la somme de \$97. Il s'est aussi avoué coupable d'un méfait survenu en cette même occasion, alors qu'il a causé certains dommages en s'introduisant par effraction

Vol et fraude

Quant à Woodbury, il a confessé être l'auteur d'un vol par effraction commis à la polyvalente Jean-Jacques Bertrand durant la nuit du 16 au 17 octobre, et qui lui a valu \$480 en argent et en marchandises diverses. Il a également admis être l'auteur d'une fraude de \$175 commise quand il a encaissé un faux chèque tiré sur la Caisse Populaire d'Iberville; sa victime, le 12 octobre, avait été la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à Farnham.

Woodbury a par conséquent écopé de quatre jours d'emprisonnement à être purgés en deux fins de semaine consécutives. Dans la sentence, le président du tribunal a également émis une ordonnance obligeant le prévenu à signer un engagement de garder la paix durant un an, à se rapporter à la police de Farnham deux fois par mois afin de faire part de sa conduite et de ses allées et venues et finalement respecter le couvre-feu que le juge Normandin a fixé à minuit.

Le président du tribunal a opté pour des sentences de fins de semaines, afin que celles-ci ne nuisent en rien aux inculpés dans leur travail régulier à une époque où la crise du chômage se fait sentir considérablement et où les emplois sont de plus en plus difficiles à dénicher.

Les arts plastiques moyen d'expression

SUTTON (JDB) — Les arts plastiques occupent une place de choix dans les deux établissements scolaires élémentaires de Sutton. En effet, ces écoles bénéficient des services d'une spécialiste dans l'enseignement des arts plastiques, Mme Jacqueline Huard.

Un local est spécialement mis à la disposition des élèves qui reçoivent cet enseignement. Là, ils peuvent travailler en équipe à des techniques aussi diversifiées que: bricolage, papier mâché, papier bouchonné, collage, modelage, peinture à la gouache, etc.

Pour ces enfants de niveau élémentaire, l'enseignement des arts plastiques est étroitement relié à l'enseignement des autres matières, lesquelles sont plus facilement assimilées par les enfants. En effet, certaines expériences ont prouvé que l'expression, par les arts plastiques, favorise l'expression par le langage; des enfants, qui ont dessiné durant une heure sur le thème qui leur servira de sujet de rédaction, font ensuite

une rédaction plus intéressante avec un vocabulaire plus riche et mieux approprié.

Cette relation entre eux, des divers modes d'expression, semble être un des principes méthodologiques de l'enseignement dispensé à "Frère André" et "Ave Maria", de Sutton; ainsi l'exploitation d'un thème d'engvergue comme "Les pommes".

Les arts plastiques peuvent donc servir l'enseignement et la compréhension des autres disciplines.

A Cowansville, la police signale un seul accident

COWANSVILLE (AD) — La journée d'hier a été relativement calme du chapitre des accidents de la circulation, à Cowansville, puisque la Sûreté municipale n'a enregistré qu'un seul accident de la circulation dont l'étendue des pertes matérielles s'est limitée à quelques centaines de dollars.

Cet accident s'est produit vers 1 heure, hier après-midi, quand deux voitures sont entrées en collision à l'intersection des rues Sud et Principale. Il s'agit d'une automobile conduite par M. Jean-Noël Roy, 22 ans, du 110, rue Orléans, à Cowansville, et d'une autre au volant de laquelle se trouvait M. Armand Proteau, 39 ans, du 120, rue Léopold, à Cowansville également.

Les conducteurs des deux véhicules s'en sont tirés sans blessure; les dommages matériels sont de \$500 environ selon un estimé sommaire préparé par la police de cette ville.

A Ste-Anne-de-la-Rochelle

Brûlée et coupée, elle se remet lentement de ses blessures

STE-ANNE DE LA ROCHELLE (DNC)-[F] — Une citoyenne de Ste-Anne de la Rochelle, Mme Huguette Petit-Ouellette se remet lentement des blessures qu'elle s'est infligées en se projetant à l'extérieur de sa maison qui a totalement été détruite par un violent incendie, vers 6h.30 dans l'après-midi du jour de l'An.

En effet, bien qu'elle soit encore un peu sous l'emprise des séquelles de l'état de choc, les coupures qu'elle s'est infligées aux mains en faisant éclater la vitre de sa maison semblent se refermer de manière satisfaisante.

L'incendie, qui a entiè-

rement ravagé la maison unifamiliale située à six milles de Waterloo, sur la route 39, serait survenu quelques instants après que Mme Petit-Ouellette eût branché le sapin de Noël.

Selon sa version des faits, le feu se serait propagé à ce moment avec la rapidité de l'éclair pour embraser la construction toute entière.

Mme Petit-Ouellette était seule à l'intérieur de son domicile au moment de l'incendie, alors que ses deux enfants s'amusaient en motoneige à l'extérieur et que les locataires demeurant au sous-sol étaient partis dans leur famille pour célébrer le Nouvel An.

Les sapeurs de Waterloo ont été appelés sur les lieux, mais n'ont pu arriver à temps pour sauver quoi que ce soit, si bien que les pertes s'élèvent à plus de \$13,000 et que les deux familles perdent aussi bien leurs effets mobiliers que personnels. Peu d'assurances couvriraient les biens des sinistrés.

C'est un passant qui a secouru Mme Petit-Ouellette et qui a pu ainsi la conduire, en automobile, chez un médecin de la région.

D'autre part le domicile n'était construit et habité que depuis quelque trois mois.

Inculpé sous 31 chefs d'accusations

Un présumé escroc de Farnham doit faire face à la musique

FARNHAM (AD) — Un individu de Farnham, Pierre Miclette, contre

qui le procureur du ministère public avait déposé une plainte de fraude il y a une semaine, a dû faire face "à la musique", hier au Palais de Justice de Cowansville, alors que la Couronne est revenue à la charge en déposant 30 autres accusations de fraude contre lui.

Miclette a cependant protesté de son innocence et le juge Gérard Normandin, qui siégeait sur le banc de la Correctionnelle, a reporté son procès et son enquête préliminaire au 11 janvier.

L'accusé, qui avait obtenu sa libération moyennant certaines conditions, vendredi dernier, a pu conserver sa liberté jusqu'à cette date, aux mêmes conditions.

La couronne reproche à l'inculpé d'avoir encaissé frauduleusement, sous de faux prétextes et de fausses représentations, des chèques provenant de la population de toute la région, vient d'être nommé conseiller en loi de la reine. Me Jolin pratique à Waterloo depuis plus de 15 ans.

secteurs découlant du ministère des Affaires sociales.

Longue enquête

C'est à la suite d'une longue enquête et d'une action concertée de trois corps policiers, que l'enquêteur Adrien Lalande, de la Sûreté de Farnham, le sergent-déTECTIVE Paul Bousquet, de l'escouade des fraudes de la Police de Montréal et l'agent Lemieux, de l'escouade des fraudes de la Sûreté du Québec, ont opéré l'arrestation de l'individu de Farnham, le 29 décembre.

L'enquête menée conjointement par ces trois corps policiers a jeté leurs soupçons sur Pierre Miclette et l'arrestation de celui-ci à Farnham, n'a pas tardé. Ecroué le prévenu obtenait son élargissement sous conditions, au cours de la même journée. Toutefois, comme il a nié sa culpabilité aux nombreuses accusations portées contre lui, il devra revenir devant le tribunal le 11 janvier pour "faire face à la musique" et essayer de se disculper.

Coup d'oeil sur la région

Nouveaux marguilliers

MARICOURT (DNC) — La paroisse de Maricourt compte deux nouveaux marguilliers soit MM. Pierre-Paul Rivard et Pierre Ferland. Ils remplacent Mme Henri Lebeau et M. Roch Leclair.

A Valcourt aussi...

VALCOURT (DNC) — Des élections chez les marguilliers ont également eu lieu à Valcourt. Les nouveaux sont M. André Gravel et Mme Otello Cifola, qui remplacent MM. Georges Jauron et Yvan Archambault.

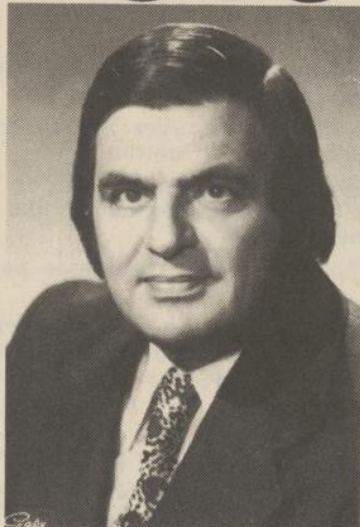
Recensement

VALCOURT (DNC) — Au cours de l'année 1972, il y eut 101 baptêmes, 7 adoptions d'enfants, 30 mariages et 15 décès, dans la paroisse de Valcourt.

Dîner-bénéfice du PC

MONTREAL — Le dîner-bénéfice annuel de l'Association progressiste-conservateur fédérale du Québec aura lieu le 18 février, à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal. Le chef national, M. Robert Stanfield, agira alors comme conférencier d'honneur.

APPUYONS



Yvon Dupuis

RENDONS NOUS À LA GRANDE ASSEMBLÉE

LE 7 JANVIER

À 3H. DE L'APRÈS-MIDI EN LA SALLE DE L'ÉCOLE STE JEANNE D'ARC 650, BOUL. DU SÉMINAIRE. ST JEAN.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ COMMUNIQUER À ST-JEAN AVEC MR. AVERY. TÉL.: 348-5266



COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La personne ci-après mentionnée a demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
THIBODEAU, Lucien	640, Duvernay Granby	Brasserie

Afin d'être valide, toute objection à cette demande doit être faite par écrit, dûment motivée et ASSEMENTÉE dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Casa Postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Né de la fusion de Leclerc et Grenache

"Québec lait" reçoit \$1,500,000 pour consolider l'industrie laitière

QUEBEC PC — "Québec Lait Incorporé" nouvelle corporation entièrement québécoise née d'un regroupement d'entreprises, vient d'être lancée par le ministre Normand Toupin comme étant la plus importante industrie dans le

secteur du lait nature et de la crème glacée au Québec.

Cette corporation résulte de la fusion des Laiteries Leclerc Inc. Grenache Inc. et A. Poupart et Cie Ltée. Son capital-action totalise \$4 millions et ses

immobilisations se chiffrent à environ \$8.2 millions.

Le titulaire de l'Agriculture a précisé, jeudi, en conférence de presse, que le gouvernement lui a versé un octroi de \$1.5 million dans le cadre de

son programme de consolidation de l'industrie laitière.

Ainsi, dit-il, par son actif total de \$13.63 millions et par son volume de ventes qui dépassera les \$35 millions, Québec Lait Inc. se classe parmi les

grands du genre au Canada. Cette entreprise, qui garde toutefois un statut autonome, desservira la région de Montréal. Elle distribuera près de 30 pour cent du volume total de crème glacée au Québec et 20 pour cent du volume global de lait nature.

Coopérative

Comme l'a expliqué M. Toupin, les Laiteries Leclerc, propriété à part entière de la Coopérative de Granby, représentent l'actionnaire principal de la nouvelle corporation. Il est du reste dans les intentions du ministre de transformer éventuellement cette entreprise en une coopérative, si la chose est avantageuse.

Il a observé néanmoins que ce regroupement n'a pas pour objet de créer nécessairement de nouveaux emplois, mais surtout d'affronter la forte concurrence des géants de cette industrie, comme Sealtest et Borden.

Cependant, d'autres projets sont à l'étude au ministère de l'Agriculture pour favoriser de tels regroupements dans le reste du Québec, notamment dans le Saguenay-Lac-St-Jean, dans la Mauricie, dans les Cantons de l'Est et dans la région de Québec.

M. Toupin est d'avis qu'il existe au Québec un trop grand nombre de petites entreprises dans ce secteur de l'agriculture, comme d'ailleurs dans plusieurs autres sphères de l'activité économique, et qu'il est essentiel d'effectuer certaines fusions pour compétitionner "les monstres étrangers", selon son expression.



Alors que des rumeurs fondées voulaient établir les bureaux du ministère de la Justice à Granby, dans cet immeuble, le locataire de l'emplacement, M. Antonio Gagnon, a révélé hier qu'il y a bien peu de chance qu'il en soit ainsi. De plus, la bâtisse appartient à la compagnie Granby Motor Sales, dont le propriétaire est M. Onil Roux et non pas à la personne mentionnée dans l'édition d'hier comme l'ont cru, par erreur, plusieurs citoyens.

(Photo Jeannot Petit)

Quatre projets PIL en action à Granby

GRANBY (APG) — Jusqu'à présent, seulement quatre projets d'initiatives locales ont été acceptés par le gouvernement fédéral. Dans deux cas, il s'agit d'une prolongation, ou plutôt d'une continuité d'anciens projets.

Au total, 36 projets privés originant de Granby et de la région immédiate ont été présentés, de même qu'une dizaine de projets municipaux. Plus de 50% d'entre eux n'ont pas eu de réponse encore. Le retard serait dû à l'affluence de projets cette année.

Les deux projets qui sont une suite d'anciens projets sont: Service d'entraide JOC et Centre de dépannage familial. Les deux nouveaux sont: Entretien des facilités récréatives hivernales et Vestiaire Saint-Joseph.

Service d'entraide

Présenté par la JOC locale, ce projet vise à aider les familles défavorisées, ainsi que les mouvements à but non lucratif, en leur fournissant une main-d'œuvre pour faire divers travaux.

En ce qui concerne les familles défavorisées, il s'agit des assistés sociaux ainsi que des familles à revenus très modiques. Le tout consiste à aider la mère de famille débordée d'ouvrage, ou bien le père de famille qui est invalide.

Les jeunes travaillant dans le projet font du ménage, certains travaux domestiques, du pelleteage, etc.

Au niveau des organismes, il s'agit de leur fournir de la main-d'œuvre quand le besoin se fait sentir, que ce soit les paroisses, ou le Centre de bénévolat.

Les responsables du projet se sont aperçus qu'ils aidaient aussi psychologiquement les personnes qui s'adressaient à eux, principalement les mères de famille qui

considèrent la personne qui vient chez elle surtout comme une compagne plutôt qu'une aide.

Les personnes sortant de l'hôpital ou autres, et qui veulent bénéficier gratuitement de cette aide, n'ont qu'à signaler le 378-4269 pour faire leur demande.

La durée du projet est du 4 décembre 1972 au 31 mai 1973. Une subvention de \$33,462 a été accordée pour la création de 11 emplois.

Dépannage

De son côté, le Centre de bénévolat a obtenu une subvention de \$83,384 pour la création de 12 emplois dans le cadre du projet "Centre de dépannage familial". Ce projet a la même durée que celui de la JOC.

Il se divise en quatre parties: Centre de référence et d'information (CRI), Tel-Aide, Aide-familiale, et Chauffeur.

Le CRI s'occupe de donner une réponse adéquate aux gens en quête d'information sur tel ou tel sujet. On s'adresse pour obtenir notre chèque de pension? Que faire pour entrer dans un foyer pour vieillards? A quoi sert la cour des petites créances? etc. Le numéro de téléphone de ce service est le 372-6777.

Tel-Aide fonctionne 24 heures par jour, sept jours par semaine. La personne en difficultés, qui a des problèmes ou qui souffre de solitude n'a qu'à signaler le 372-2333. Il ne s'agit pas d'apporter des solutions aux problèmes, mais plutôt de reconforter la personne qui en a besoin.

Le service de l'Aide-familiale s'adresse aux personnes âgées et aux petits salariés. Il répond aux besoins des gens en matière de travaux ménagers.

Enfin, le service de chauffeur vise les personnes qui ne peuvent se

déplacer et qui n'ont pas les moyens de se déplacer dans la ville ou entre les centres urbains, de même que la personne qui ne trouve pas les moyens de transport à cause de l'heure matinale ou tardive.

Vestiaire

En vue de soutenir les bénévoles qui travaillent à ce service depuis de nombreuses années, la paroisse Saint-Joseph a présenté un projet intitulé "Vestiaire Saint-Joseph", du nom du service déjà existant.

Avec une subvention de \$28,316 et 11 employés, le Vestiaire sera en mesure de donner du linge, des couvertures, des rideaux, des vêtements, aux assistés sociaux et à ceux dont le revenu frôle le seuil de la pauvreté.

Comme le disait une des responsables du projet, "il s'agit de faire en sorte que les défavorisés soient habillés comme tout le monde".

Le projet fonctionne de deux manières. D'un côté, on prend le tissu à la verge pour fabriquer différentes choses, et d'un autre côté, on recueille le linge usagé et passé de mode pour le recycler et le recoudre selon les goûts du jour.

C'est le seul cointoir de vêtements de la région qui soit absolument gratuit. Il s'adresse aux défavorisés du comté de Shefford.

Avant la mise sur pied du projet, le Vestiaire fonctionnait sur une base de bénévolat, et il n'aurait qu'une seule journée par semaine. Très bientôt, le Vestiaire fera appel à la population afin de recueillir les vêtements usagés de même que différents tissus non-utilisés par les familles plus aisées.

Entretien

Enfin, le dernier projet accepté "Entretien des

facilités récréatives hivernales" a été présenté par les Loisirs de Granby.

Six personnes auront comme tâche d'ici le 20 avril d'entretenir les 13 patinoires extérieures de Granby. C'est-à-dire, durant la saison, de veiller à ce que la glace soit en bon état et d'enlever la neige. Une fois les printemps arrivés, de réparer le matériel existant pour qu'il soit prêt pour la prochaine saison.

De plus, les employés entreprendront les sentiers de patinage du Parc Miner. Signalons, à propos de cette innovation, que les sentiers seront exclusivement réservés au patinage. Il y aura des périodes pour "tous" ainsi que des périodes pour les adultes. Les Loisirs prévoient bientôt installer un système de diffusion de musique. Des moniteurs seront présents pour surveiller les enfants de même que pour leur apprendre à patiner.

Pour le projet d'entretien, les Loisirs ont bénéficié d'une subvention de \$13,053.

Les "affaires" ne sont plus ce qu'elles étaient!

Les voleurs à la petite semaine récoltent un maigre butin de \$62

GRANBY (AD) — La nuit et la journée d'hier n'ont guère été profitables aux cambrioleurs s'il faut en croire les rapports de la police, à Granby, puisque la Sûreté municipale n'a enregistré que deux vols mineurs ayant rapporté seulement \$62 à leurs auteurs, même si dans l'un des cas la cible choisie était un établissement licencié.

L'un des vols a été commis durant la nuit, hier, quand un ou plusieurs individus se sont introduits par effraction à l'intérieur de la Taverne Royale, dans l'hôtel du même nom, situé au 800 rue Principale, à Granby, et se sont emparés de la maigre somme de \$12, dans un coffret métallique.

C'est un employé de l'établissement, M. Réjean Quintal, qui a découvert le passage des cambrioleurs à son arrivée à l'hôtel vers 7 heures, hier matin; il a aussitôt alerté la police qui a ouvert une enquête.

Le ou les voleurs ont réussi à pénétrer à l'intérieur de la taverne après avoir défoncé la porte d'accès située sur la rue Toulouse. Les dommages matériels causés à la propriété ont effectivement occasionné des pertes plus importantes que le vol lui-même, étant évalué à quelque \$30 alors que le cambriolage n'a valu que \$12 à son ou ses auteurs.

Voleur téméraire

Par ailleurs, un individu pour le moins audacieux et téméraire a perpétré un vol simple hier après-midi quand il s'est emparé d'une somme de \$50 dans la bourse d'une jeune fille, Mlle Céline Mercier, à l'appartement de cette dernière, au 66 rue Paré à Granby.

Le voleur a commis son forfait vers 3 heures, hier après-midi, alors que sa victime était absente de son domicile. L'individu s'est glissé dans son appartement et a ramassé les billets de banque que contenait la bourse laissée sur le lit.

La jeune fille a toutefois surpris celui que la police croit être le cambrioleur, quand elle est arrivée nez à nez avec un individu qui sortait de son appartement. Interrogé par la plaignante, l'homme a déclaré être à la recherche d'une jeune fille dont il a fourni le nom, mais a dit qu'il s'était trompé d'appartement.

Le suspect a quitté l'édifice d'un pas alerte pendant que sa victime rentrait chez elle pour constater la disparition des billets de banque que contenait son réticule.

Elle a immédiatement

alerté la police et a pu fournir à celle-ci une excellente description de l'individu en question qui fait maintenant l'objet de recherches. Elle a en outre pu fournir aux policiers d'autres indices importants, avec le résultat que l'arrestation du voleur est imminente si ce n'est déjà fait.

Dans chaque cas, les membres de la section des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale mènent une enquête sous la direction du lieutenant-détective, Napoléon Bédard, afin de récupérer l'argent volé, si possible, et mettre la main au collet de ces "pique-assiette".

Un peu de tout... et de rien

Ca recommandance...

Le premier souper de l'année, au club Richelieu de Granby, aura lieu lundi, le 8 janvier, toujours du Club Social de la rue Elgin. Le conférencier sera alors l'abbé Patry, aumônier à la prison de Bordeaux.

L'homme de l'année

Le souper en l'honneur de la personnalité de l'année 1972 à Granby, M. Lucien Potvin, aura lieu samedi, le 20 janvier, au Grand-Bien. M. Potvin, qui est un ancien président du club Richelieu, n'a jamais cessé de donner de son temps pour la communauté granbyenne. Les membres du club Richelieu seront certes nombreux à ce souper en l'honneur de celui qui fut l'un des plus dévoués à la cause du Richelieu.

Premier timbre 1973

Le ministère des Postes du Canada émettra le 31 janvier le premier timbre de l'année 1973. Ce timbre, commémorera le 350e anniversaire de naissance du premier évêque de la ville de Québec, Mgr François-Xavier de Montmorency-Laval.

On interprète...!

Certains policiers des villes avoisinantes ont constaté, avec satisfaction, que la ville de Granby s'apprêtait à donner une augmentation de salaires de 16.73% à ses policiers. Ils ont eu tôt fait de le rapporter à qui de droit pour en obtenir tout autant. Attention, on interprète, on interprète. L'augmentation de 16.73%, à Granby, s'applique bien à la masse salariale comme telle et non pas exclusivement à la hausse des traitements. En effet, cette augmentation de la masse salariale tient compte de l'augmentation du nombre des effectifs, des salaires plus élevés en raison des promotions et de multiples autres facteurs. Heureux d'avoir été lus, nous ne voulons quand même pas créer de fausses impressions. A la prochaine!

Malade depuis de longs mois

L'abbé Guy Goyette est décédé à l'île Madère

GRANBY — M. l'abbé Guy Goyette, directeur des services à l'étudiant à la Commission scolaire régionale Meilleur, est décédé subitement, mercredi le 3 janvier, alors qu'il séjournait à l'île Madère, Portugal.

M. l'abbé Goyette, qui

était âgé de 55 ans, avait fait ses études secondaires au Collège du Sacré-Coeur de Granby, et classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il fut ordonné prêtre en 1940, au Grand Séminaire de Montréal, avec licence en théologie.

Saint-Hyacinthe pendant quinze ans. De 1960 à 1964, il fut principal de l'Ecole Normale Marie-Rivier, de Saint-Hyacinthe. De 1965 à 1970, il fut directeur du Service de pastorale de la Commission scolaire régionale Meilleur, date à laquelle il prit la direction des services personnels à l'étudiant.

Au cours de sa carrière sacerdotale, il fut vicaire dans les paroisses St-Benoît et St-Joseph de Granby, ainsi qu'à St-Denis sur Richelieu.

Durant toute sa vie, il s'occupa d'activités étudiantes. Il dirigea le camp d'été du Lac Vert, La Conception, pendant trois ans, et le camp d'été du Lac Brais, à Racine.

Musicien accompli, il toucha les grandes orgues du Séminaire de Saint-Hyacinthe pendant six mois et dirigea les activités musicales des étudiants pendant de nombreuses années.

Durant toute sa vie, il se dévoua particulièrement dans le domaine de l'éducation et il était un collaborateur très actif des dirigeants de la Commission scolaire régionale Meilleur. Sa disparition est une grande perte pour tous ceux qui l'ont connu.



M. l'abbé Guy GOYETTE

En 1944, il obtint une licence en lettres-pédagogie de l'Université de Montréal. En 1965-66, il fréquenta l'Institut Catholique de Paris et la Sorbonne, parachevant ses études en pastorale et en littérature française contemporaine.

Il fut professeur titulaire au Séminaire de

CINEMA LE PLAZA

Situé dans le Centre d'Achats
PLAZA GRANBY - 378-2455

2e SEMAINE DE SUCCES TRIOMPHAL

des Roses Blanches pour ma sœur Noire

2e FILM: "CINQ POUR L'ENFER"

AUJOURD'HUI une seule représentation à 7 h 30 p.m.

THEATRE PALACE GRANBY QUE TEL 372 4466

POUR UNE 2ème SEMAINE

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

POUR TOUS

UN FILM DE DENIS HEROUX

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CHRISTINE OLIVIER - DANIEL PILON - JEAN DUCEPPE
MYLENE DEMONGEOT - FREDERIC DE PASQUALE
SECOND GRAND FILM EN COULEUR!
LAISSE ALLER C'EST UNE VALSE M. Darc

CONCERT
MERCREDI LE 7 FÉVRIER, à 8.45 p.m.
ENRICO MACIAS
Billets en vente: Théâtre Palace et Pharmacie Cenetrale.

LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 5 JANVIER 1973 — PAGE 3

Editorial

Hausse de 14 pour cent des investissements au Québec

On a beaucoup ri de la détermination de M. Bourassa de stimuler l'économie québécoise par tous les moyens à sa disposition. Même en 1970, il n'était pas dans les habitudes des partis politiques de présenter au peuple, lors de la campagne électorale, un programme de développement économique.

On s'est aussi moqué de sa promesse de créer cent mille emplois, mais en prenant bien soin de ne pas préciser que les événements d'octobre n'avaient guère facilité une reprise de l'économie susceptible d'atténuer le chômage.

On se moquera du reste, également, des dernières déclarations de nos hommes d'affaires, à l'effet que le maintien de l'ordre et la stabilité du gouvernement ont permis d'accroître les investissements de capitaux dans notre province en 1972.

Dans l'opinion de ces derniers, les mesures prises par le gouvernement pour régler le conflit dans la fonction publique et mettre, autant que faire se peut, de l'ordre où il n'y en a pas, ont redonné confiance aux investisseurs, au point où on note une hausse de quatorze pour cent dans les placements de capitaux. L'année 1973, disent-ils également, devrait être meilleure à ce point de vue que l'année écoulée.

Certes, n'est-ce pas encore suffisant. Il s'investit toujours deux fois plus de capitaux dans l'Ontario. Pour reprendre le temps perdu, il devrait s'investir autant de capitaux au Québec que dans la province voisine, soit environ \$10 milliards par an.

Or, l'an dernier, les investissements se sont chiffrés par \$5.7 milliards. Il faudrait donc prendre les bouchées doubles pour relancer l'économie à un rythme suffisant pour assurer un essor rapide à toutes les activités.

Les récents voyages des représentants du Québec en Europe devraient, cependant, contribuer à l'accroissement des placements de capitaux. Il y a là des possibilités que l'on n'a pas assez exploitées dans le passé et que nos délégations, dans les principales capitales européennes, commencent à analyser beaucoup plus sérieusement.

Or, si l'on ajoute à cela les investissements publics et privés envisagés par le gouvernement et les entreprises déjà établies, il y a de bonnes chances que 1973 se révèle une année assez fructueuse.

Le maintien de l'ordre

Il faut bien comprendre, toutefois, que ces investissements sont toujours conditionnés par la situation politique et le maintien de l'ordre.

On a dit souvent que les financiers et les industriels ne se laissent pas influencer par l'instabilité politique, l'activité des mouvements de contestation, les troubles, les désordres, etc.

Mais il est facile de constater que, même s'ils s'abstiennent de s'exprimer publiquement sur les conséquences de la contestation et surtout de la violence, ils n'adoptent pas moins lorsqu'un conflit s'envenime une attitude d'attente.

Pour toutes sortes de raisons, ils retardent alors leurs placements dans l'industrie, le commerce, les ressources naturelles.

Qui n'en ferait pas autant dans une telle circonstance? Prend-on le risque d'investir des dizaines de millions de dollars, là où on ignore ce dont le lendemain sera fait?

D'ailleurs, tous les problèmes peuvent se régler autrement que par des manifestations violentes. Il y a aussi des solutions à tous les conflits de travail lorsqu'on se donne la peine de les chercher.

Quoi qu'il en soit, il est dans l'intérêt du Québec de chercher à régler ses difficultés dans l'ordre et le calme. Non seulement les solutions seront-elles ainsi plus adéquates, mais on ne nuira pas à ces investissements, sans lesquels le Québec ne peut développer toutes ses ressources et maintenir l'essor de son économie.

Le chômage demeure bien sûr l'un des problèmes les plus graves. Mais encore là, ce n'est pas par la contestation que l'on y trouvera une solution, mais par une reprise économique de nature à multiplier le nombre des emplois.

Les erreurs du passé

Et disons-nous bien que si le Québec s'était attelé plus tôt à la tâche énorme de rebâtir son économie, les choses ne seraient pas aujourd'hui ce qu'elles sont.

Naturellement, rien ne sert de pleurer sur le passé. Ce qui est fait et en rendrait-on les générations précédentes responsables que l'on n'améliorerait pas pour autant la situation présente.

D'ailleurs, que ne dira-t-on pas de nous dans les années à venir, si nous n'avons pas pris les dispositions pour faire mieux que nos prédécesseurs? Que leurs erreurs soient donc pour nous une leçon.

Profitons de toutes les opportunités pour mettre le Québec sur la voie du progrès et l'y maintenir. C'est là, évidemment, une tâche immense, mais non impossible à accomplir, si nous savons agir là où il faut agir et quand il faut agir.

Il n'y a rien d'impossible à une population déterminée à atteindre ses objectifs. Seulement, pour les réaliser, il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes. Il ne faut pas non plus craindre de se salir les mains. Retrouvons nos manches, travaillons ferme et nous serons probablement étonnés nous-mêmes des résultats.

Le relèvement de l'économie est une tâche de longue haleine. Mais elle l'est bien davantage, lorsque des éléments opposés à son redressement cherchent à mettre des bois dans les roues.

Le Québec est à la fois pauvre et riche: pauvre parce qu'il ne met pas suffisamment en valeur ses ressources naturelles, et riche parce qu'il dispose de richesses incalculables et inutilisées. Il importe donc de renverser cette situation, pour que chacun ait sa juste part de bien-être et de sécurité.

Roland Gagné



(Reproduction autorisée par la Presse, Montréal) (Droits réservés)

L'opinion des quotidiens du Québec

M. Pearson

Les nouvelles étaient très mauvaises durant la journée d'hier et nul ne pouvait être surpris d'apprendre en fin de soirée que l'ancien premier ministre du Canada, Lester Bowles Pearson s'était éteint à l'âge de 75 ans.

Dans ces notes rapidement écrites à cause de l'urgence imposée par l'événement, l'on ne pourra trouver même un résumé de la vie de celui qui fut premier ministre du Canada de 1963 à 1968. Cependant, il faut dire tout de suite que M. Pearson fut un chef qui faisait le poids. Ses qualités de gentilhomme, sa modération en toutes circonstances, son aménité, sa proverbiale diplomatie et son amour profond de la paix, son érudition, ont bénéficié tant au Canada qu'au monde extérieur.

C'est alors qu'il était ministre des Affaires extérieures dans le cabinet Saint-Laurent que Lester B. Pearson se signala comme un diplomate de grande classe et qu'il se mérita l'estime de tous.

À la Chambre des Communes, tant dans l'opposition que plus tard à la tête du gouvernement, il se montra en tout temps à la hauteur des débats souvent ardues qu'il devait soutenir, et jamais il ne frappa ses adversaires en bas de la ceinture par des propos fielleux ou méchants.

Toujours, il sut imprégner les Communes d'une atmosphère de grande dignité et s'en tenir aux grands courants d'idées plutôt qu'aux mesquines considérations de l'actualité terre à terre. Pour ceux qui l'ont approché plus intimement, il a donné l'image d'un homme profondément bon, profondément humain, sensible aux souffrances des malheureux et des déshérités non seulement à la largeur du pays, mais à l'échelle mondiale.

Le Prix Nobel de la paix qu'il se mérita l'incita davantage à diriger la politique extérieure du pays vers l'arbitrage et la conciliation des conflits. Jamais il ne se désintéressa de ces grandes tâches qui sont la préoccupation des grands hommes de notre temps. Après sa vie politique active, il demeura au travail dirigeant une commission d'enquête commanditée par la Banque mondiale portant sur l'assistance aux pays en voie de développement.

Il a aussi écrit de précieux mémoires, malheureusement inachevés, dont les premiers tomes ont remporté un succès signalé.

Lester B. Pearson laissera dans l'Histoire canadienne le souvenir d'un homme public, d'un Premier Ministre qui était particulièrement équipé pour remplir sa lourde tâche avec tact et souplesse et réduire les problèmes avec le minimum de heurts pour le pays. Sous son règne, l'unité du pays fit de grands progrès, et les deux peuples fondateurs reçurent toute l'attention dont il fut capable dans un esprit de justice et une saine vision de la réalité canadienne.

Sous une apparente nonchalance de comportement, Pearson savait poursuivre avec constance les grands objectifs politiques et humanitaires qui inspirèrent son action durant toute sa vie.

Maurice HUOT
(Montréal-Matin)

Contrôle plus sévère

Depuis plusieurs mois, les pharmaciens du Québec ont souvent pris la vedette pour avertir la population des dangers qu'elle courait par l'absorption fréquente et incontrôlée de médicaments qui pouvaient davantage nuire à sa santé que l'aider à la rétablir. Et souvent dans ces pages nous avons fait écho aux commentaires et déclarations des principales autorités en la matière.

Quand il s'agit de ces médicaments déprimeurs, il semble que les professionnels de la santé devraient avoir, même si la loi ne les y contraint pas strictement, la conscience professionnelle voulue pour interdire ou contre-indiquer fortement le recours à ces drogues parfois bénéfiques mais qui deviennent dangereuses par l'habitude qu'elles engendrent rapidement.

Mais même si la publicité était sévèrement contrôlée et que les professionnels de la santé remplissaient toujours leur tâche consciencieusement, il resterait à la population un effort intense à

fournir pour cesser de s'en remettre aveuglément à ces médicaments pour oublier leurs tracés et problèmes et pour continuer à affronter, sans éclatement spectaculaire de leur personnalité, le rythme essoufflant de la vie moderne.

Car si le Québécois fait autant confiance aux médicaments, c'est peut-être que sa vie n'est pas équilibrée, c'est peut-être également qu'il a été mal orienté au plan de la conservation et de la protection de sa santé. Le président du Collège des pharmaciens a raison d'alerter le gouvernement et d'exiger des lois plus strictes, mais les premiers concernés par le problème sont les consommateurs eux-mêmes qui devront apprendre à régler autrement que par une pilule les problèmes qui les assaillent. Sinon les Québécois deviendraient vite un peuple amorphe, sans volonté, un peuple dépendant des médicaments. Ce que plusieurs personnes sont déjà.

Jean VIGNEAULT
La Tribune

Offensive conservatrice

Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, vient de mettre sur pied un comité provisoire de gestion et de réorganisation interne de l'aile québécoise de son parti. Il en a confié la présidence à M. Brian Mulroney qui sera secondé de MM. Claude Dupras, Claude Nolin, Claude Wagner, Howard Graftey et Jacques Flynn.

Ce comité, investi de l'autorité pleine et entière sur la bonne marche et les affaires quotidiennes du Parti dans la province jusqu'à la mise en place de nouvelles structures permanentes, soumettra son rapport au leader fédéral avant le premier mars.

M. Stanfield avait expliqué à Edmonton l'échec de son parti au Québec le 30 octobre dernier en disant que celui-ci avait commis trop de fautes d'évaluation et trop d'erreurs de jugement. Il avait ajouté que son organisation au Québec ne possédait pas une longue expérience à son crédit, ne comptait pas des effectifs assez nombreux et ne jouissait pas de leadership et de structures établies depuis assez longtemps pour lui permettre d'opérer efficacement.

Depuis ce temps, le leader conservateur est revenu à la charge à plusieurs reprises, affirmant qu'il ne ménagerait aucun effort pour refaire les structures de son parti au Québec.

La création de ce comité provisoire doit être interprétée comme un geste concret pour atteindre ce but.

L'on dénote une certaine contradiction entre les gestes posés par M. Stanfield et les déclarations de M. Brian Mulroney.

Ce dernier affirme que la décision de créer ce comité provisoire ne doit, en aucun cas, être considérée comme un vote de blâme à l'endroit de M. Dupras qui assumait au cours de la campagne électorale la présidence du Comité organisateur du PC dans la province. M. Mulroney estime que M. Dupras est le meilleur organisateur de tous les partis au Canada sans exception.

Comment expliquer alors que M. Stanfield lui ait préféré M. Mulroney? Ce dernier répond qu'un petit noyau de militants cherchait un bouc-émissaire à la suite du scrutin du 30 octobre et qu'on a voulu rejeter sur M.

Dupras une partie de la responsabilité de nos échecs.

Mais là où la contradiction nous paraît encore plus évidente, c'est lorsque M. Mulroney déclare que le problème des conservateurs du Québec n'est pas d'abord un problème d'organisation. Selon lui, la question de l'organisation, s'il faut l'invoquer parmi les facteurs de l'échec, n'occupe que la troisième place parmi les causes.

Le PC du Québec, de dire M. Mulroney, avait contre lui au début de la campagne: 1) 75 ans de tradition libérale dans une province qui n'a pas encore oublié Laurier; 2) Pierre Trudeau, québécois francophone, 10 ministres francophones dans son cabinet, 56 députés libéraux au Québec; 3) Robert Bourassa, premier ministre libéral, 72 députés libéraux au Québec, 24 ministres provinciaux et, pour tous ces élus, fédéraux et provinciaux, des organisations travaillant pour la réélection des libéraux fédéraux et disposant de moyens matériels considérables, d'une longue tradition.

Pour notre part, nous sommes enclins à donner raison à M. Mulroney. La dernière défaite des conservateurs au Québec n'est pas d'abord et avant tout imputable à un manque d'organisation.

Le malaise est beaucoup plus profond. Toutes les raisons invoquées par le président du comité provisoire ont joué sûrement un grand rôle. Mais M. Mulroney n'est pas allé assez loin dans sa pensée. Si les conservateurs n'ont connu aucun succès au Québec depuis 1891, sauf en 1958 avec M. Diefenbaker, c'est peut-être pour ne pas dire sûrement que les conservateurs ne se sont jamais donné un leader francophone alors que les libéraux eux, s'en sont donné trois.

Est-ce que le comité provisoire présidé par M. Brian Mulroney, aura le courage et la détermination de faire une recommandation qui corrigerait cette grave lacune. Avouons qu'il ne serait pas facile de recommander à M. Stanfield de quitter son poste au profit d'un leader francophone. Pourtant les conservateurs devront en arriver à un jour s'ils désirent obtenir des succès au Québec.

Sylvio SAINT-AMANT
(Le Nouvelliste)

Un important marché pour les Canadiens

Les hommes d'affaires canadiens n'ont pas su tirer pleinement avantage des possibilités d'échanges commerciaux offertes par les pays riverains du Pacifique, selon un rapport de fin d'année du ministère du Commerce de la Colombie-Britannique.

Ce rapport précise que la participation du Canada dans les échanges commerciaux effectués par les pays riverains du Pacifique, y compris les États-Unis, l'Union soviétique et la République populaire de Chine, ne représente que 9,4 pour cent du total.

Si l'on fait exception des trois nations mentionnées, par ailleurs, la participation canadienne tombe à moins de trois pour cent du total des échanges, et ce dans une région où vivent quelque 500 millions de personnes qui importent annuellement pour une valeur de \$80,2 milliards.

Les hommes d'affaires canadiens, poursuit le rapport, ont "sous-utilisé" les nombreux services qui leurs sont offerts dans le domaine du commerce international par les divers organismes fédéraux et provinciaux et "laissent passer les chances d'une expansion importante des ventes à l'exportation dans un milieu à risques limités".

Grâce à ses avantages géographiques, à son haut niveau technologique et à ses ressources abondantes, le Canada devrait pouvoir être en mesure de s'assurer une part plus importante des échanges dans la région du Pacifique", indique également le rapport.

L'Extrême-Orient

Selon le rapport, c'est l'Extrême-Orient qui offre, à moyen terme et à long terme, les meilleures perspectives sur le plan des échanges commerciaux dans cette région du monde.

"Les pays plus industrialisés deviendront de meilleurs clients pour les producteurs canadiens et leurs marchés constitueront des options excellentes pour une diversification du com-

merce", souligne d'autre part le rapport.

"Au-delà des cinq prochaines années, il est difficile de prédire quels marchés pourront se développer en partenaires commerciaux éventuels; mais certains, comme celui de l'Indonésie, sont plus prometteurs que d'autres".

Le rapport indique également que les entreprises qui se spécialisent dans le commerce des produits alimentaires sur une grande échelle se trouvent dans une position particulièrement favorable pour accroître leurs exportations.

"Il est peu vraisemblable que ce marché disparaisse mais la concurrence des prix engendrée par d'autres producteurs importants comme ceux de l'Australie... conduira certainement dans le sens d'une réduction relative de l'importance des exportations de produits alimentaires canadiens", note cependant le rapport.

Le rapport note également que le Japon se classe désormais au troisième rang des importateurs de produits canadiens et laisse entrevoir la possibilité d'une demande accrue, sur le marché nippon, en ce qui concerne les viandes, certains fruits et légumes, le contreplaqué, les meubles et les accessoires domestiques de "style occidental". Il fait également mention du développement actuel d'un marché pour les composantes de maisons préfabriquées.

La Corée est également considérée comme étant un important marché pour les prochaines années, la demande portant principalement sur la machinerie de construction, les appareils de distribution d'aliments et les services de génie.

Même l'Australie pourrait représenter un marché intéressant pour certains produits canadiens, comme les moteurs à turbine, les outils de transformation du métal et l'équipement pour enrayer la pollution, pour n'en citer que quelques-uns.

L'Union soviétique, de son côté, pourrait offrir un marché de produits manufacturés, plutôt qu'un échange de matières premières.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction de dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour: .15					
Samedi: .25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine: 1.00					
Année: 50.00	États-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Nouvelles de St-Hyacinthe

M. Antonio Rondeau est appelé par le conseil pour remplacer Me Guy Fortier, démissionnaire

SAINT-HYACINTHE — Une assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Hyacinthe se tenait, mercredi soir, afin de nommer un remplaçant à Me Guy Fortier, conseiller démissionnaire. Le conseil a choisi M. Antonio Rondeau pour terminer le mandat de Me Fortier; Saint-Hyacinthe

a donc un nouveau conseiller depuis le 3 janvier. Me Fortier, a démissionné en raison de sa nomination comme substitut du procureur général de Montréal. Cette nouvelle fonction l'oblige ainsi à assister à plusieurs assemblées nécessaires pour remplir effi-

cacement son poste.

Le conseiller démissionnaire allégué, dans sa lettre, que le législateur a également prévu que le substitut du procureur n'a pas le droit de vote. Cette condition vise à empêcher toute influence sur la loi en l'éloignant de la politique. Me Fortier aurait cependant pu terminer son mandat, étant déjà conseiller, mais il a estimé que ce ne serait pas logique. Il a donc préféré laisser sa place à un autre.

Une consultation du maire auprès des conseillers a permis de trouver 15 candidats possibles pour occuper le siège vacant et une évaluation initiale de ces candidatures a permis d'éliminer sept noms, dont celui d'une femme.

Les huit autres personnes dont une autre femme ont été contactées et seulement deux ont accepté l'offre du maire. Il faut cependant noter que le nom de M. Jean-Paul Lambert, président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, a été enlevé à la dernière minute.

Les conseillers se sont aperçus, mercredi soir, que M. Lambert ne remplissait pas une des conditions d'éligibilité, ne demeurant dans Saint-Hyacinthe que depuis 18 mois.

M. Rondeau était donc seul en liste et il a reçu le vote des huit conseillers présents. Il est à noter que les conseillers auraient pu indiquer un autre nom que celui de M. Rondeau, sur leurs bulletins de vote et de ce fait élire une autre personne. C'est donc avec l'assentiment de tout le conseil que M. Rondeau a fait son entrée sur la scène municipale.



L'entente qui est intervenue entre les autorités municipales et le Syndicat des employés municipaux de cette ville, au cours des derniers jours de décembre 72, a été rendue officielle par la cérémonie de la signature du nouveau contrat de travail. Nous reconnaissons à l'avant, de gauche à droite, M. Julien Donais, président du syndicat, le maire Grégoire Girard et M. J.P. Breault, greffier.

Nous retrouvons également à l'arrière, dans le même ordre, MM. Roland Donais, secrétaire du syndicat, Gaétan Bruneau, directeur général des services de la ville, Gaby Pion et Léo Bibeau, conseillers municipaux, Paul Bélair, conseiller syndical de la FSP (CSN) et Vincent Chartier, conseiller municipal.

(Photo Studio Crystal)

Pour 30 mois au lieu de trois ans La ville et ses employés municipaux ont signé une nouvelle convention collective

SAINT-HYACINTHE — Le fait est maintenant officiel, le syndicat des employés municipaux de Saint-Hyacinthe possède un nouveau contrat de travail depuis mercredi soir. Les deux parties ont en effet signé cette nouvelle convention, à la suite d'une assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Hyacinthe.

Le maire Grégoire Girard et le greffier de Saint-Hyacinthe ont en effet été autorisés au cours de cette assemblée du conseil, à signer la nouvelle convention au nom de la cité. Les conseillers ont adopté une résolution en ce sens à la suite des commentaires du conseiller Léo Bibeau sur les négociations qui viennent de se terminer ainsi que sur la convention elle-même.

M. Bibeau, qui représentait la ville dans ces négociations, a déclaré que le nouveau contrat accordait la libération de cinq employés pour les activités au lieu de quatre comme avant. Il a également déclaré que les parties s'étaient entendues pour avoir 12 congés payés garantis alors qu'auparavant les cols bleus avaient 14 congés qui n'étaient cependant pas payés s'ils tombaient une journée non-ouvrable. La ville a également ajouté à ces 12 congés payés deux avant-midi, soit celle de la veille de Noël et celle de la veille du jour de l'An.

La nouvelle convention apporte également certains changements au niveau des vacances annuelles. Auparavant, les employés municipaux pouvaient choisir de recevoir 4%, 6% ou 8% selon leur travail ou le montant de leur paie hebdomadaire. Ce choix reste pour les employés réguliers tandis que les autres employés seront payés 4%, 6% ou 8% pour leurs vacances annuelles, selon leur travail.

Les congés de maladie sont demeurés à 15 jours ouvrables, par ailleurs. La ville garantit, en plus, le salaire de ses employés municipaux, en cas d'accidents de travail. Dans un tel cas, la ville versera 100% du salaire à l'employé et la Commission des accidents de travail remettra à la ville 25% de ce montant. La ville n'aura donc qu'une partie qui sera effectivement défrayée par elle.

Une autre clause stipule, toujours selon M. Bibeau, qu'un employé saisonnier deviendra régulier après 120 heures de travail dans une même année. Enfin, du côté de la sécurité d'emploi, la nouvelle convention stipule que si la ville procède à des changements technologiques elle devra permettre à ses employés en place d'utiliser une période d'entraînement pour s'adapter à ces changements avant d'embaucher de nouveaux employés.

La question des salaires a également apporté plusieurs changements. Les cols bleus ont obtenu \$0.57 d'augmentation en trente mois, \$0.22 rétroactif au 1er avril 1972, plus \$0.13 au premier janvier 1973 et un autre \$0.22 au 1er octobre 1973.

Ceci constitue, comme nous l'annonçons au début de la semaine, une augmentation de salaire générale d'environ 20%. Avec les différents ajustements de salaires obtenus, certains employés municipaux accuseront cependant des augmentations allant jusqu'à environ 25%. Les hommes de métier, par exemple, ont obtenu \$0.97 d'augmentation pour 30 mois, avec leurs réajustements.

Un dernier changement vient du fait que la nouvelle convention sera de 30 mois au lieu de trois ans. M. Bibeau a ajouté que les employés avaient déjà reçu la somme de \$100 en rétroactivité. Quant aux négociations, il a expliqué qu'elles s'é-

taient déroulées dans un climat amical et de franchise.

On sait que des représentants syndicaux avaient déclaré que les négociations étaient très lentes, il y a quelques semaines; aussi, M. Bibeau a déclaré à ce sujet que ce fait était "l'imagination des journalistes", comme il arrive souvent dans de tels cas. Il a voulu tout de même justifier cette lenteur en notant que la demande première du syndicat était parvenue à la ville 48 jours après l'expiration de l'ancienne convention, alors que normalement elle aurait dû être faite 90 jours avant l'expiration du vieux contrat de travail.

Tout ceci n'est cependant que le passé. Mercredi soir, les représentants de la ville et du syndicat des employés municipaux étaient réunis une autre fois pour la signature de la nouvelle convention collective. Le maire et le greffier ont apposé leur signature pour la ville tandis que M. Julien Donais et Roland Donais ont signé pour le syndicat, en tant

que président et vice-président. M. Paul Bélair, conseiller syndical de la Fédération des services publics (CSN) et négociateur en chef du syndicat, assistait également à cette cérémonie qui a été marquée de quelques taquineries.

Les amicalistes fêtent leur président, M. Roy

ACTON VALE (DNC) — Dans le cadre de ses activités sociales, la direction de l'Amicale St-André d'Acton Vale a fêté son président, M. Marc Roy, au cours d'une réception amicale qui s'est déroulée au domicile de celui-ci.

M. Roy a reçu en cadeau un clown décoratif en plâtre de la part des directeurs de l'Amicale. De plus, on a décidé de lui remettre son maillet de président, qu'on présente normalement après le terme du président.

Le lendemain soir, ce fut au tour de l'animateur d'être fêté également à l'occasion de son anniversaire de naissance. Le Frère Anatole Mathieu qui occupe ce poste depuis plusieurs années a été très heureux de recevoir un en-

semble de pyjama et robe de chambre qui lui a été offert par la Direction de l'Amicale. Les directeurs ont aussi profité de l'occasion pour adresser leurs meilleurs vœux de la saison aux frères présents.

On a aussi profité de l'occasion pour remettre un cadeau souvenir au publiciste du groupe, André Chevanelle, dont l'anniversaire de naissance a lieu le 7 janvier. Il va sans dire que le publiciste fut des plus heureux de recevoir ce cadeau, soit une magnifique serviette à document en cuir portant les effigies de la Fédération des Amicales. Ce présent sera d'une très grande utilité pour lui dans ses fonctions.



Le conseil municipal a choisi M. Antonio Rondeau pour remplacer le conseiller Guy Fortier, démissionnaire. Cette décision a été prise à l'assemblée spéciale du conseil qui se tenait mercredi. Nous voyons ici le maire Grégoire Girard, à gauche, qui accueille le nouveau venu au conseil municipal, peu après sa nomination par le conseil.

(Photo Studio Crystal)

M. Lucien Lamoureux est choisi président de la Chambre des communes pour le 29e Parlement

OTTAWA PC — M. Lucien Lamoureux, député indépendant de Stormont-Dundas a été choisi sans opposition, jeudi, président de la Chambre des communes pour le 29e Parlement.

Présentée par le premier ministre M. Trudeau la motion a été appuyée par le chef de l'Opposition officielle, M. Robert Stanfield et commentée louaueusement par MM. David Lewis

et Réal Caouette, respectivement, chef du Nouveau parti démocratique et du Crédit social.

En présentant sa motion, M. Trudeau a déclaré que M. Lamoureux possède des mérites remarquables. "Sa connaissance des règles de procédure est quasi remarquable".

MM. Trudeau, Stanfield, Lewis et Caouette ont tous mentionné qu'il était un des plus grands présidents des Communes depuis plusieurs années.

M. Lamoureux est député aux Communes depuis 1962 et a été adjoint au Président des Communes de 1962 à 1963 avant d'être président. Il a été élu comme indépendant en 1968 et en 1972 et est président des Communes depuis 1968.

Arborant une large sourire, M. Trudeau vêtu de noir, oeillet rouge à la boutonnière était arrivé en retard pour présenter sa motion. Il a été applaudi à son entrée aux Communes par les députés de son parti, mais pas par les membres des autres partis.

En exprimant ses remerciements à la Chambre, M. Lamoureux a souligné qu'il avait besoin de la bonne volonté et de la collaboration de tous les députés pour mener sa tâche à bien.

"Le rôle de président de la Chambre pose un défi constant et la situation actuelle n'est pas de celles qu'on peut qualifier de tout repos", a-t-il dit.

"Le président doit exercer ses responsabilités dans le respect de la tradition et une parfaite impartialité pour mériter la collaboration de tous".



M. Lucien Lamoureux a été choisi sans opposition président de la Chambre des Communes pour le 29e Parlement.

(Photo PC)

Les tirages du temps des Fêtes à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Les tirages des fêtes sont presque devenus une tradition annuelle chez les marchands d'Acton Vale et encore cette année plusieurs personnes se sont méritées de magnifiques prix à cette occasion.

"Chez Louise"

A la lingerie "Chez Louise", dont Mme Charles Larivière est la propriétaire, les gagnants ont été dans l'ordre: 1er prix: Mme Lauré Chénail; 2e prix: Mme Denis Halde; 3e prix: Mme Jean-Yves Pelletier; 4e prix: Mme Yvon Dèpôt; 5e prix: Mlle Ginette Gérard; 6e prix: Gerald Langelier; 7e prix: Mme France Lefebvre; 8e prix: Mme Robert Lachaine; 9e prix: Dario Laurence; 10e prix: Lucien Martin. Toutes ces personnes ont

gagné des prix en marchandise. De nombreux prix de présence ont aussi été distribués à cette occasion.

"Korvette"

Au magasin à rayons "Korvette" dont le gérant est M. Yves Beaudoin, la gagnante du téléviseur portatif a été Mme Robertson de la Rivière Blanche.

"Charette 05-10-15"

Chez "Charette 05-10-15 Enr.", dont M. Dieudonné Charette est le propriétaire, trois personnes se méritèrent des prix, soit Mme Monique Favreau de Ste-Christine, une tv-portative; M. Raymond Laliberté, un prix de \$25.00 en marchandise et Mme Henri Blanchard, un prix de \$10.00 en marchandise.

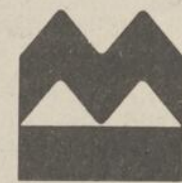
Tragédie à Saint-Charles

SAINT-CHARLES — Une tragédie des plus inhabituelles est survenue mercredi après-midi, à Saint-Charles-sur-Richelieu. En effet, un homme de 30 ans a perdu la vie lorsqu'il a été écrasé sous une auto, à l'intérieur d'un garage où il se rendait pour obtenir de l'aide. La victime est M. Gilles Langlois, du 3130 Aubry, à Montréal.

La victime, qui était probablement en panne dans cette municipalité rurale du comté de Saint-Hyacinthe, s'est rendue, vers 2h 30 de l'après-midi, au garage de M. Léo Leblanc. Il voulait s'enquérir des services d'une remorque. En entrant dans l'édifice, il a aperçu trois hommes qui travaillaient sous une auto qui se trouvait sur le "lift". Il s'est immédiatement dirigé vers le groupe.

M. Langlois se trouvait sous l'auto lorsque ledit "lift" a cédé. Le véhicule, en tombant, l'a mortellement écrasé. Les autres personnes n'ont pas été blessées, cependant. La victime de cette tragédie est décédée presque immédiatement après la chute de l'auto. Le Dr Paul Lagüe, coroner du district judiciaire de Saint-Hyacinthe a constaté le décès sur les lieux mêmes.

Les constatations d'usage de cet accident mortel ont été faites par l'agent Bouffard, de la Sûreté du Québec et de Saint-Hyacinthe. Le corps de la victime a d'abord été transporté à la morgue Mongeau, de Saint-Hyacinthe, pour être ensuite conduit à la morgue de Montréal. Une autopsie sera pratiquée sur le cadavre, à cet endroit, comme le demande la loi.



AVIS

DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Nous tenons à porter à l'attention de tous nos clients des rues Saint-Charles et Principale que nous aménagerons le 4 janvier 1973 dans un nouveau local situé au

309, RUE PRINCIPALE

Que ce soit pour vos transactions bancaires ou une simple visite nous serons des plus heureux de vous accueillir au début de cette nouvelle année.



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

Les Vics reçoivent St-Jean ce soir, 9h

"Nous avons encore des comptes à régler avec St-Jean": Williams — "Finies les fêtes, tous au travail"

GRANBY — Les fêtes sont finies; c'est le temps plus que jamais de reprendre le travail afin de poursuivre notre assaut vers le championnat de la saison régulière. Je suis optimiste, et notre défaite de vendredi dernier ne devrait rien signifier, après une série de sept victoires", a déclaré hier soir Clément Williams, instructeur des Vics de Granby.

Clement venait de diriger une rigoureuse pratique de 90 minutes, au cours desquelles plusieurs joueurs y ont laissé le surplus accumulé depuis vendredi dernier. Oui, les fêtes sont finies, et il faut être sérieux plus que jamais.

Les Vics recevront ce soir les Aigles de St-Jean à 9h. Et d'ajouter Clément Williams: "Nous avons encore

des comptes à régler avec eux". Clément a raison si on constate que les Vics n'ont qu'une seule victoire en six parties contre St-Jean, et cette victoire est survenue lors de la dernière visite des Aigles à Granby, le 15 décembre dernier; Granby l'avait alors emporté 12 à 1.

Clement Williams était aussi très heureux de nous annoncer hier soir que Pierre Bernier et Mario Claude seraient de retour au jeu ce soir. Toutefois, les Vics manquent les services de Bob Beauchemin, Marc Goulet et Pierre Laliberté. Goulet s'est de nouveau blessé au coude droit. Il n'est pas question que Marc et Bob ne reviennent avant une guérison complète. Williams espère pouvoir aligner le jeune Jean Beauchemin des Vics mid-jets, et si possible le

robuste Primeau des Leafs de Verdun. Michel Dion sera dans les filets.

Les Vics voient venir une très dure série. Après la joute de ce soir, ils se rendront à Waterloo dimanche soir, pour une avant-dernière visite cette saison, et tenter d'y décrocher une première victoire. Ces lignes ont été écrites tôt hier soir, de sorte que Granby et Waterloo se partageaient toujours le premier rang, avec 41 points, mais les Maroons affrontaient St-Jérôme, hier soir. Et ce soir, les faibles Jets de Longueuil seront à Waterloo. Donc, les Vics n'ont aucune chance à prendre, s'ils veulent demeurer dans la lutte.

Après la partie de dimanche, les Vics joueront d'un autre repos jusqu'à vendredi prochain, alors qu'ils entameront une très

dure série de 7 parties en 10 jours.

Les visiteurs de ce soir, les Aigles de St-Jean sont retombés au 5e rang, suite à une série de revers, mais ils savent qu'ils sont la "bête noire" des Vics cette saison, et ils reviendront ce soir avec la ferme conviction de le démontrer encore une fois.

Chez les Vics, comme chez les autres clubs, les joutes sont importantes, car plusieurs joueurs ne seront plus de l'alignement prochainement. En effet, la date limite pour présenter son alignement officiel approche; le tout doit se faire la semaine prochaine, et il ne fait aucun doute que des "têtes vont sauter".

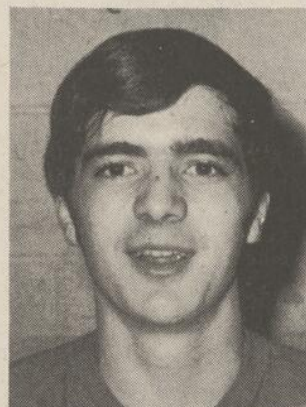
Le retour de Bernier et Claude chez les Vics ce soir, permettra à Williams de refaire son jeu de puissance, qui fonctionnait si bien avant qu'ils ne

soient blessés. Il faut donc supposer que la période des fêtes aura permis la réflexion pour certains, et que les prochaines parties pourraient être décisives pour eux.

Parlant de la défaite de vendredi dernier, Williams a déclaré: "Il ne faut surtout pas s'alarmer. Après sept victoires, vous devez vous attendre à ce que rien ne fonctionne un soir. C'est arrivé, et surtout n'en parlons plus. Ce que je veux, c'est une victoire ce soir... et une autre dimanche".

Du côté des Aigles de St-Jean, on est confiant. Les Aigles seront au grand complet, avec surtout André Coulombe en forme.

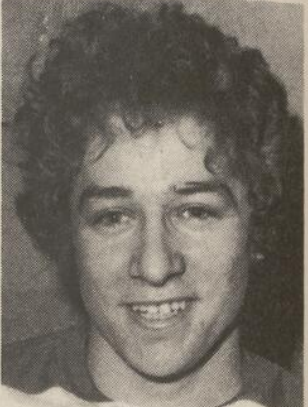
Les Vics devront encore une fois apporter une attention toute spéciale au trio de Coulombe, comme ils l'ont si bien fait lors de la dernière confrontation.



Mario Claude



Pierre Bernier



Claude Desrochers

Salt Lake City présente sa candidature

NEW YORK (Reuter) — Le comité olympique américain a décidé jeudi à l'unanimité de présenter la candidature de la ville de Salt Lake City, Utah, en remplacement de Denver, Colorado, pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1976.

Denver avait dû renoncer à organiser les Jeux, à la suite d'un référendum dans lequel les habitants de l'état du Colorado ont refusé d'autoriser les dépenses néces-

Le président du comité olympique américain, M. Clifford Buck, a déclaré que la candidature de Salt Lake City serait présentée le 15 janvier à la réunion du comité international olympique, à Lausanne.

D'autres villes ont déjà présenté leur candidature, depuis le refus de Denver: Innsbruck, Autriche; Grenoble, France; Vancouver, Canada; Oslo, Norvège; et Cortina d'Ampezzo, Italie.

Les Russes préfèrent une sélection

SAN DIEGO, Californie AFP — Les Soviétiques ont manifesté le désir de continuer à rencontrer des équipes professionnelles nord-américaines de hockey sur glace, mais l'entraîneur de la formation d'URSS, Vsevolod Bobrov a indiqué qu'il préférerait voir son équipe jouer contre les sélections de la ligue Nationale plutôt que contre des clubs.

Notre équipe est une sélection nationale, a-t-il rappelé. Il conviendrait donc qu'elle soit opposée à une sélection américaine, canadienne ou nord-américaine plutôt qu'à une équipe de Boston, New York ou Montréal.

Les Soviétiques, vainqueurs de la mini-coupe du monde organisée aux États-Unis durant les Fêtes de fin d'année, ont battu les semi-professionnels de San Diego, Western Hockey League, par 8-2 mercredi.

GO... VICS... GO

(en date du 2 janvier)
(APRÈS 33 PARTIES)

	PJ	B	A	PTS
Jean Lussier	32	26	38	64
Michel Cournoyer	33	26	36	62
Mario Hardy	30	28	29	57
Pierre Bernier	29	15	23	38
Ivanhoe Bélisle	11	15	10	25
Paul Boulay	33	8	17	25
Ronnie Comeau	32	10	14	24
Gilles Rheault	28	11	12	23
Noël Roy	31	8	13	21
Yves Lacroix	9	12	8	20
Claude Desrochers	13	10	7	17
Daniel Laroché	17	5	12	17
Jean etart	25	8	7	15
Chris Dunn	23	1	14	15
Michel Préfontaine	31	7	6	13
Mario Claude	19	3	6	9
Marc Goulet	10	1	7	8
René Carignan	25	5	2	7
Rosaire Arès	26	1	6	7
Robert Beauchemin	18	2	2	4
Pierre Laliberté	14	1	3	4
Jeannot Tremblay	16	0	4	3
Jean Beauchemin	8	0	3	3
Robert Moisan	3	1	2	3
Gaëtan Rheault	3	0	2	2
Daniel Quintal	6	0	1	1
André Couture	1	0	1	1
Michel Dion	17	0	1	1
Yves Desroches	1	0	1	1
Jacques Lussier	1	0	0	0
Denis Vallières	17	0	0	0
Richard Primeau	2	0	0	0
Richard Ladouceur	1	0	0	0
Normand Tessier	4	0	0	0
Gardiens de buts				
Denis Vallières	15	5/6	81	0 5.11
Michel Dion	16	1/6	51	1 3.15
Jacques Lussier	1	2	0	2.00
Filet désert	—	2	—	—
TOTAUX	33	136	1	4.12

Martial Beauregard, statisticien

Grondin, Rebel, Belval et Gailuron triomphent

GRANBY — Dans la ligue de hockey Dépression, le Grondin Sport a déclassé Aubin et St-Pierre 12 à 4. R. Mercier a dirigé l'attaque avec cinq buts; D. Martel et M. Talbot ont compté deux buts chacun, les autres allant à J. Ratté, L. Lapointe et G. Coulombe.

Pour les perdants, Bourgeois a marqué les quatre buts. Trois buts chacun de Denis Racine et Yvan Talbot ont mené le Rebel à une victoire de 8 à 4 sur le Jean-Paul Papineau. Claude Turgeon et D. Allard ont réussi les autres buts des gagnants. R. Samson, Jeannot Petit, R. Arsenault et G. Archambault ont répliqué pour Papineau. Germain Brodeur a réussi le truc du chapeau, conduisant le Gailuron à un triomphe de 7-2 sur Coulombe. Roméo Lamoureux a également bien fait avec deux buts, les autres vont à Yvan Leclerc et André Jetté. Paul Forand et Gilbert Ladouceur ont

compté pour Coulombe. Finalement, Belval a eu raison du Crino 9 à 6. Gilles Bonin a brillé avec quatre buts; Roma Boulrice a compté trois fois, alors que Roger Gazeille et André L'Heureux fermaient le pointage. Gérard Larose a été le meilleur des vaincus avec trois buts; Ben Rousseau, Hilaire Doucet et M. Lacroix les autres. La ligue Dépression organise une grande soirée récréative, samedi soir le 13 janvier prochain, à la salle idéale, chemin St-Paul. Ceux qui désirent des billets n'ont qu'à s'adresser à un joueur ou dirigeant de la ligue.

les sports EN BREF... EN BREF

OTTAWA (PC) — Jack Gotta a signé hier un nouveau contrat de trois ans comme pilote des Rough Riders d'Ottawa, de la LCF.

4 joutes demain au Palais

Les mini-Vics ont besoin de support

GRANBY — Malgré la belle tenue de nos équipes des mini-Vics de Granby depuis le début de la saison, il existe une lacune sur laquelle il faut insister aujourd'hui: le manque de support des sportifs aux joutes locales.

Alors qu'on fait salle comble à Drummondville (il y avait 1,000 personnes dimanche dernier) et à Sherbrooke; au Palais des Sports de Granby, seuls les parents des joueurs sont présents.

Pourtant, le spectacle que nous offrent nos jeunes représentants est aussi bon qu'ailleurs, et nos mini-Vics sont encore en mesure de se mériter le championnat dans trois des quatre catégories de la ligue Inter-Cités de l'Estrie. De plus, on sait qu'en fin de semaine dernière, les Vics mosquito de Denis Dumas ont atteint la grande finale du tournoi provincial de Donnacona.

Dans un autre ordre

d'idée, quoiqu'en pense un certain journaliste de Drummondville (celui-ci ne signe pas son éditorial qui se veut destructif) qui déclare que l'avenir de la ligue Inter-Cités de l'Estrie est compromis, nous pouvons au contraire lui répondre, en connaissance de cause, que la ligue devra refuser des demandes de franchises la saison prochaine, tellement elle est devenue un circuit populaire et bien structuré. Le même journaliste qui dit "qu'à ce qu'il paraît, les Vics sont aussi arrogants que les Castors de Sherbrooke l'étaient l'an dernier et que nos joueurs sont mal disciplinés", devrait assister à un seul match de la ligue Inter-Cités de l'Estrie (ce qui serait probablement le premier pour lui) qui implique Granby; pour

avoir la preuve du contraire. On n'a qu'à penser aux tournois de la Palestre nationale, de Drummondville et de Buckingham où nos équipes ont été choisies les mieux disciplinées de la direction de ces tournois; je pense que ça veut tout dire.

SAMEDI

Joueurs et instructeurs des mini-Vics ont été piqués au vif par ces affirmations tout à fait gratuites, aussi, les clubs visiteurs de demain au Palais des Sports, particulièrement le bantam et le midjet de Drummondville devraient goûter à la médecine de nos jeunes joueurs. "Nous ne seront sûrement pas les plus sauvages, mais nous allons certes triompher", de déclarer l'assistant-gérant des mini-Vics, M.

l'Abbé Normand Bernier. A compter de 5h.30, demain, les Vics mosquito et pee-wee seront les hôtes des As de Magog. Puis, à 8h.30, nos Vics bantam et midjet disputeront la victoire aux Olympiques de Drummondville. Dans le midjet, la situation est la suivante: les Vics sont à quatre points de Drummondville avec deux parties en main. Deux joutes sont à disputer entre les deux équipes et les deux seront présentées à Granby. Inutile d'insister davantage sur l'importance de la joute midjet de demain soir. Dans le bantam, les Vics sont à 5 points de Sherbrooke et de la première position. Sherbrooke a un match de plus de disputé. Sherbrooke domine également les catégories mosquito et pee wee. Dans le mos-

quito, les Vics sont à deux points de la tête et dans le pee wee, à sept points. Magog est évidemment dernier partout. Rappelons que le calendrier régulier expire le 27 janvier.

HORS-CONCOURS

Les mini-Vics terminent cet après-midi, leur calendrier de joutes hors-concours pour la période des Fêtes. En effet, à compter de 3h.30, les mini-Vics recevront les équipes de Farnham, dans les catégories mosquito et bantam.

Mercredi après-midi, les Vics pee wee, bantam et midjet étaient à l'oeuvre en joutes hors-concours au Palais. Dans le premier match, les Vics pee wee ont défait Cowansville 5 à 3, sur des buts de Marc Ménard (2), Denis Dumas, Daniel Ménard et André Hébert. Luc et Louis Haman, ainsi que Longpré ont marqué pour les perdants. Les Vics bantam faisaient match nul avec St-Hyacinthe, 2 à 2, sur deux buts marqués par l'ailier Pierre D'Amour. Dans la dernière rencontre, les Vics midjet de Pierre Dauphin écrasaient St-Hyacinthe 6 à 1. Benoît Couture, Pierre Bédard, Bob Moisan, Luc Perras, Jean-Pierre Gobeille et Gaëtan Rheault ont marqué pour les Vics.

L'AMH en réunion à Québec

QUEBEC PC — Les propriétaires d'équipes de l'Association mondiale de hockey se rencontrent aujourd'hui pour étudier différents problèmes, dont notamment la formule des éliminatoires qui décideront du championnat de la nouvelle ligue.

L'AMH est à mi-chemin dans son calendrier de 468 parties, mais n'a pas encore défini le mode d'éliminatoires pour décider des champions des divisions puis du grand gagnant dans la ligue de deux divisions et de 12 équipes.

Les gérants-généralistes des équipes se sont réunis jeudi mais ils ne sont pas parvenus à une décision sur cette question. Cette réunion de l'AMH est un prélude à la partie qui sera disputée samedi après-midi entre les meilleurs joueurs de la division ouest. L'on devait aussi discuter aujourd'hui du repêchage des joueurs de calibre junior et professionnel.

Lors de sa première expérience en repêchage, au mois de février, l'AMH avait attiré des joueurs professionnels et amateurs.

Contrairement à la ligue Nationale, qui a conclu un accord avec les associations canadiennes et américaine l'AMH n'a pu en venir à une enten-

te avec les associations de hockey amateur. L'an dernier, en vertu de l'accord, la LNH a versé \$1.2 million à l'association amateur pour obtenir le droit de repêcher des joueurs.

L'AMH n'a pas encore pris de décision au sujet de la signature d'une entente semblable.

Deux jeunes gymnastes en vedette à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — A la suite d'un concours de popularité organisé par l'équipe de gymnastique "Les Vaillants" d'Acton Vale, qui consistait en la vente de billets pour le tirage d'un télé-portatif, c'est le jeune Daniel Fontaine qui a été proclamé "Monsieur Vaillant '72-73". Pour sa part, Martine Poirier, qui était aussi dans la lutte pour ce titre a été nommée "Mlle Gymnastique 1972-73".

Une magnifique plaque souvenir et perpétuelle, offerte par M. Anatole Bergeron, a été remise au jeune Daniel Fontaine par M. Bergeron lui-même au cours d'une fête tenue au théâtre Acton, dont M. Desjardins est le dynamique propriétaire. Martine Poirier a reçu une belle gerbe de fleurs ainsi qu'une plaque souvenir.

Concours d'amateurs

Au cours de cette fête, un concours d'amateurs fut organisé et une dizaine d'artistes en herbe ont fait apprécier leur talent

soit Pierre Benoît, Sylvie Fontaine, Lyne Nadeau, Johanne Beaupré, Manon Manseau, Jocelyne Waltz, Sylvie Lajoie, Lyne Desharnais, Pascale Loiseleur, France Poirier. Les gagnants de ce concours ont été France Poirier et Lyne Desharnais.

La gagnante du télé-portatif a été une dame de St-Hyacinthe, soit Mme Aline Richer, 985 rue Laurier; elle était détentrice du no. 6992 et le billet chanceux fut tiré par "Monsieur Vaillant", Daniel Fontaine.

Invités

Parmi les invités spéciaux, on remarquait MM. Yves Loiseleur, grand-Chevalier du Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale; René Gagnon, Anatole Bergeron, ainsi que M. Desjardins, qui agissait comme juge du concours d'amateur. On sait que M. Desjardins a offert la salle du cinéma Acton et la projection d'un film gratuitement aux membres de l'équipe de gymnastique sportive "LES VAILLANTS".

Selon un porte-parole de l'équipe, M. Richard Berthiaume, le concours de popularité a remporté un vif succès et il se renouvellera sûrement chaque année car c'est là un moyen appréciable d'apporter les fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme.

VENTE - SERVICE

DODGE y met tout le soin voulu

CHRYSLER '72
MONACO '72
POLARA '72
CUSTOM
CORONET '72
MARQUIS '72
CHRYSLER 300 '71
SATELLITE '71
CORONET '71
DART '71
TOYOTA '71
CHRYSLER '70
PONTIAC '70
IMPALA '70
AUSTIN '70
NEW YORKER '69
CHEVELLE '69
DATSUN '69

AUTOS USAGÉES

Dependable

On prend tout le soin voulu chez

MAHEU
AUTO INC.

Achete mieux, qui achete chez Maheu

997, rue PRINCIPALE, Granby

378-7474 378-6283

7up

PROGRAMME PALAIS DES SPORTS

VENDREDI 5 JANVIER
PETITE PATINOIRE

9 h. 00 St-Benoît pratique
2 h. à 4 h. Patinage
4 h. 30 M. Côté St-Eugène
5 h. 30 Ménard et Côté pratique
6 h. 30 Provost et Houle pratique
7 h. 30 Indépendants
8 h. 30 Sportifs Labatt Huiles G.R. vs Construction Bromont
10 h. 00 Sportifs Labatt Garage Dufresne vs IBEW
11 h. 30 Robert Girard

GRANDE PATINOIRE

2 h. 00 Vics Midjet
3 h. 30 Farnham vs Vics Bantam
6 h. 00 IBM
7 h. 00 Récréative O'Keefe
9 h. 00 St-Jean vs Vics Junior A
11 h. 00 Shefford Chrysler
12 h. 00 Maxim Fire

Nesbitt's

HOCKEY VICS

DE GRANBY

ST-JEAN
VS
VICS DE GRANBY

VENDREDI
LE 5 JANVIER
À 9 H. P.M.

PALAIS DES SPORTS

Le "patin-t-on" des mini-Vics un "mini-succès" — Merci à tous

GRANBY — Un grand total officiel de 12,957 tours ont été effectués hier, à l'occasion du second "patin-t-on" annuel des mini-Vics de Granby, qui s'est déroulé au Palais des Sports, de 2h à 4h. Inutile de le cacher, le succès est médiocre comparativement à l'an dernier, et on tente d'en chercher les raisons.

Après avoir accepté plusieurs modifications, il semble que le très peu de temps qu'on est eu pour préparer l'événement soit une cause directe du piètre encouragement de la population. On ignore encore quel sera le montant recueilli, mais on peut affirmer d'avance qu'il sera de beaucoup inférieur à l'an dernier, alors que le "patin-t-on" avait rapporté près de \$5,000.

La direction des Vics ne néglige quand même pas ses remerciements à l'endroit de ceux qui ont collaboré à l'événement d'hier, aux petits joueurs qui y ont participé, ainsi qu'à tous les juges qui ont consacré une journée de congé pour aider l'organisation. Le succès, si minime soit-il, aidera considérablement les Vics, et leurs cinq équipes. La participation des mosquitos, pee wee et bantam fut excellente,

tandis que celle des mid-jets le fut moins.

Denis Martel des Loisirs Immaculée-Conception a été couronné le champion, avec un total de 312 tours. A souligner que les Loisirs Immaculée-Conception furent le seul organisme étranger aux Vics, à participer au "patin-t-on"; chapeau. Daniel Couture des Vics pee wee et André Couture des Vics midjet ont complété 310 tours, et Jacques Lussier des Vics midjet 305 tours.

Marcel Paquette, le doyen des patineurs hier, a fait le voyage St-Ange de Monroir à Granby pour venir prêter main forte aux Vics, et il a totalisé 301 tours. Voici la liste complète des participants:

Tours		
312	D. Martel	231
310	D. Couture	L. Côté
310	J. Lussier	S. Grondin
305	M. Paquette	S. Roy
301	R. Maheu	Y. Brodeur
282	M. Bolduc	P. Grondin
266	M. Alarie	S. Stringanuk
262	F. Russell	R. Bégin
260	L. Alarie	M. Barré
251	A. Ménard	D. Dumas
252	S. Lapointe	M. Poitras
252	J.-G. Dubois	P. D'Amour
245	B. Cabana	D. Côté
251	M. Brodeur	R. Thibodeau
237	J. Bessette	P. Forand
235	D. Daigle	L. Bruneau
231	M. Ménard	S. Charland
		F. Raymond
		C. Brodeur
		S. St-Louis
		P. Authier
		A. Hébert
		N. Couture
		D. Caron
		L. Tétrault
		A. Préfontaine
		G. Tétrault
		M. Gauld
		L. Perras
		N. Perrier
		J. Vincent
		A. Tétrault
		Y. Roy
		S. Dufresne
		C. Brunet
		M. Roy
		O. Ouellette
		A. Trudel
		C. Couture
		D. Ménard
		J. Patenaude
		A. Beaudry
		D. Dumas jr.
		Y. Desroches
		D. Plante
		J. Bissonnette
		R. Comtois
		Y. Tardif
		N. Tessier



Murtaugh à Porto Rico

L'ancien gérant des Pirates de Pittsburgh, Danny Murtaugh, accompagné d'autres membres de l'organisation des Pirates, se prépare à quitter la ville de l'acier en route pour Porto Rico, afin de rendre un dernier hommage à Roberto Clemente. Ce grand du baseball a connu une fin tragique dans un accident d'avion survenu le jour de l'An.

St-Louis arrête la série de victoires des Bruins

ST. LOUIS — Gary Sabourin a marqué un but sans aide au milieu de la troisième période, menant les Blues de St-Louis à une victoire de 4 à 2 sur les Bruins de Boston hier soir. Ce gain met fin à une série de huit victoires d'affilée des Bruins.

Jean Hamel, Danny O'Shea et Phil Roberto ont réussi les autres buts des Blues. John Bucyk et Bobby Orr ont répliqué pour les Bruins. Jacques Caron a brillé dans les

filets du St. Louis, effectuant 37 arrêts.

Première période

1. St. Louis, D. O'Shea (6). Hamilton, St-Marc-seille 4:41.

2. Boston, Bucyk (17). Stanfield, O'Donnell 5:07.

Punitions: Marcotte B 5:09. D. O'Shea 12:20. Beverley B 16:19.

Deuxième période

3. St. Louis, Hamel (11). Murphy, Linger 18:45.

4. Boston, Orr (11). Smith, Stanfield 19:25.

Punitions: Smith 5:51. Cashman 11:29. Vadnais 11:29. Thompson 11:29.

Troisième période

5. St. Louis, Sabourin (11). Sans aide 7:43.

6. St. Louis, Roberto (11). Sabourin, Huck 12:29.

Punition: Hamilton 18:21.

Lancers

Boston 19 5 15-39

St. Louis 16 14 10-40

Gardiens: Boston, Johnston; St. Louis, Caron. Ass.: 18.628.

Waterloo reprend seul la tête et reçoit Longueuil ce soir, 9 h

WATERLOO (GP) — Les Maroons de Waterloo ont repris l'exclusivité du premier rang de la ligue junior "A" du Québec hier soir alors qu'ils ont vaincu les Alouettes de St-Jérôme au compte de 10 à 6 dans un match parfois intéressant, parfois terne. Les hommes de Claude Cabana qui amorçaient une série de trois parties consécutives dans leur amphithéâtre, en moins de quatre jours, ont connu d'excellents moments, mais à maintes reprises, la défense a été erratique laissant Masson sans protection.

Ce fut au tour du trio composé de Louis Foley, Daniel Doyon et Mario Laplante à connaître une soirée du tonnerre à l'offensive. Foley a compté deux buts en plus d'assumer trois mentions d'assistance. Daniel Doyon a aussi compté deux buts en plus d'en préparer un tandis que leur partenaire, Mario Laplante a trouvé le fond du filet qu'une seule fois, cependant il s'est montré complice sur quatre autres. Gaétan Paradis avec deux buts, Paul Boisclair, Wayne Cameron et Daniel Jutras ont été les

autres compteurs. Pour les visiteurs, Régan Forget a été de loin le meilleur des siens avec un truc du chapeau: Cyr. Legeault et Bergeron ont été les autres joueurs à tromper la vigilance du cerbère Masson.

Disons immédiatement que les Maroons seront les hôtes des Jets de Longueuil ce soir à compter de 9.00 p.m. dans un match fort important considérant le fait que les Vics de Granby reçoivent les Aigles de St-Jean au même moment.

Pour en revenir au match d'hier soir, disons que l'assistance a été témoin de jeu fort décousu par moment pour ensuite devenir plus excitant vers la fin alors que les deux équipes ont démontré plus de robustesse au dernier tiers. Deux combats ont alors éclaté, soit entre Cameron et Vezeau au tout début de l'engagement, et à la toute fin, Mario Laplante a tenté de régler le cas à Desormeaux qui, durant tout le long de la confrontation, voulait s'en prendre aux diminutifs joueurs des Maroons.

Waterloo a débuté la partie avec beaucoup de "tigre" enfilant trois buts dans les 8 premières minutes de jeu. Par la suite, ils ont perdu un peu de leur fougue et le premier vingt devait se solder 3 à 2 en faveur de l'équipe marounienne.

Au deuxième vingt, les hommes de Cabana ont connu leurs meilleurs moments enfilant quatre buts contre un seul pour les hommes de Locas.

La dernière période fut sans doute la plus terne de la partie alors que la défensive du Waterloo semblait désemparée, ne laissant aucune protection au jeune Masson qui, malgré les six buts enfilés contre lui, a tout de même trouvé le tour de se distinguer à plusieurs occasions.

Neil Smith était de retour au jeu, ayant été renvoyé par les Rangers. Smith a joué régulièrement aux côtés de Denis Williams. Cependant, Neil devra se ressaisir et retrouver sa forme physique pour aider la cause de l'équipe. Daniel Jutras qui a joué un bon match a été blessé au début du dernier tiers et il n'est

pas revenu dans la mêlée par la suite.

Rappelons que le match de ce soir opposant les Maroons aux Jets de Longueuil à l'aréna de Waterloo est cédé pour 9.00 p.m. et Claude Cabana n'entrevoit aucun changement à son alignement. Dimanche soir les Maroons seront à nouveau à Waterloo, cette fois pour recevoir les Vics de Granby.



Mario Laplante

A LONGUEUIL

A Longueuil, les Rapides de Lachine ont disposé des Jets de l'endroit 4 à 3, pour se rapprocher des meneurs. Groulx, Descoteaux, Balk et Turcot ont marqué pour Lachine. Lacoste a dirigé l'attaque des Jets avec deux buts, l'autre étant réussi par Cournoyer.

SOMMAIRE

Première période
1— Waterloo: Paul Boisclair (L. Foley, M. Laplante) 4:17
2— Waterloo: Wayne Cameron (D. Jutras, L. Gélneau) 6:54
3— Waterloo: D. Doyon (M. Laplante, L. Foley) 8:06

4— St-Jérôme: D. Cyr (Roberge, Therroux) 13:16
5— St-Jérôme: Y. Bergeron (A. Therroux) 17:48
Punitions: Williams 10:33. Carrière 14:40

Deuxième période

6— Waterloo: Gaétan Paradis (Smith, Bachand) 3:39
7— Waterloo: Daniel Jutras (Cameron, Smith) 6:40

8— Waterloo: Louis Foley (Sans aide) 17:53
9— Waterloo: Louis Foley (M. Laplante) 18:35
10— St-Jérôme: R. Forget (J. Trudel) 19:51

Punitions: Bissonnette et Forget 12:14. Desormeaux 15:45. Laplante 19:12

Troisième période

11— Waterloo: Daniel Doyon (Foley, Laplante) 4:17
12— Waterloo: M. Laplante (Doyon, Gélneau) 6:00

13— St-Jérôme: Forget (Cyr) 8:19
14— St-Jérôme: G. Legeault (Vezeau, Trudel) 10:26

15— St-Jérôme: R. Forget (Sans aide) 13:30
16— Waterloo: G. Paradis (N. Smith) 15:47

Punitions: Cameron et Vezeau maj. 0:44. Desormeaux 5:19. Williams 9:42. Courchesne et Doyon 18:45. Laplante et Desormeaux maj. 18:45.
Lancers: St-Jérôme: 36. Waterloo: 48.

Les meneurs

LIGUE NATIONALE

	B	A	PTS
Esposito, Bos	24	34	58
Lemaire, Mon	30	23	53
Robert, Buf	24	29	53
Perreault, Buf	17	36	53
Mikita, Chi	18	33	51
Clarke, Phi	18	33	51
Cournoyer, Mon	24	23	47
Hodge, Bos	21	26	47
Apps, Pit	19	28	47
Martin, Buf	24	22	46

Ward compte 5 buts et les Raiders déclassent les Nationals 9 à 4

NEW YORK (PA) — Ron Ward a compté cinq buts et a récolté une passe, hier soir, pour conduire les Raiders de New York à une victoire de 9 à 4 contre les Nationals d'Ottawa.

Ward a enfilé deux buts à 35 secondes d'intervalle en première période, le premier après avoir capté le retour d'un lancer de Wayne Rivers et le deuxième sur un lancer d'une vingtaine de pades.

Première période

1. New York, Ward 29. Rivers, Bradley 18:41.

2. New York, Ward 30. Rivers, 19:16.

Punitions: Willis NY. Amodeo O. 3:50.

Deuxième période

3. New York, Bradley 9. Rivers 9:22.

4. Ottawa, Gibson 9. King, Stephenson 10:20.

5. Ottawa, Cunningham 3. 11:17.

6. New York, Ward 31. Winograd, Bradley 13:46.

7. Ottawa, Cunningham 4. Conacher 16:59.

8. New York, Ward 32. Bradley, Rivers 19:01.

9. New York, Bradley 10. Ward, Willis 19:45.

Punitions: Rivers NY 5:40. Gibson O. Ottawa, équipe par Amodeo 2:30.

Troisième période

10. New York, Kennedy 3. Block, Jones 4:18.

11. New York, Ward 33. Block, Rivers 4:34.

12. Ottawa, Trotter 15. Boland, Carleton 17:19.

13. New York, Ferguson 20. Loughton, Peacosh 17:42.

Punition: Rivers NY 10:22

Les onze Israéliens sont honorés

TEL AVIV (PA) — L'association nationale des sports d'Israël a accordé jeudi, de façon posthume, la distinction de l'athlète de l'année aux 11 membres de l'équipe olympique israélienne tués par des guérilleros palestiniens à Munich le 5 septembre.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	PTS
Boston	26	9	3	171	114	55
Montréal	23	6	9	153	89	55
Rangers	24	12	3	149	101	51
Buffalo	21	12	7	149	113	49
Detroit	16	16	6	116	127	38
Toronto	12	20	6	120	132	30
Vancouver	11	23	6	119	175	28
Island	4	30	4	75	162	12

QUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Chicago	22	14	2	142	109	46
Minnes.	19	14	4	126	106	42
L. Angel.	18	17	4	120	120	40
Philad.	17	17	6	138	142	40
Pittsb.	16	17	6	139	130	38
Atlanta	16	19	6	104	118	38
St. Louis	14	18	6	108	127	34
Califor.	7	22	8	109	153	22

HIER

Boston 2 St-Louis 4
Buffalo 2 Detroit 4

SAMEDI

Californie à Montréal
Los Angeles à Toronto
Buffalo à NY Rangers
Detroit à NY Islanders
Vancouver à Pittsburgh
Chicago à Minnesota
Atlanta à St-Louis

DIMANCHE

Californie à Toronto
Pittsburgh à NY Rangers
NY Islanders à Detroit
Boston à Chicago
Philadelphie à Buffalo
Vancouver à Atlanta

ASSOCIATION MONDIALE

	G	P	N	PP	PC	PTS
N. England	24	15	1	174	136	49
Clevel.	23	14	1	140	102	47
N. York	22	20	0	179	154	44
Québec	20	18	1	136	140	39
Ottawa	16	19	3	138	168	35
Philad.	15	24	0	137	178	30

QUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Winnipeg	22	18	2	150	127	46
Minnes.	20	16	3	128	126	43
L. Angel.	17	19	4	134	139	38
Houston	16	16	5	128	131	36
Alberta	16	20	2	119	113	34
Chicago	13	23	1	109	134	27

HIER

Ottawa 4 New York 9

SAMEDI

Joute d'étoiles à Québec

JUNIOR "A"

	G	P	N	PP	PC	PTS
Waterloo	18	8	7	157	133	43
Granby	18	10	5	204	136	41
Lachine	15	13	5	156	151	35
St-Jérôme	15	15	1	139	129	31
St-Jean	13	17	3	157	185	29
Longueuil	6	22	3	128	221	15

HIER

Lachine 4 Longueuil 3
St-Jérôme 6 Waterloo 10

UN GRAND DÉPART POUR UNE NOUVELLE ANNÉE... ET PLUSIEURS AUTRES PAR LA SUITE

La plupart des Chev. et Pontiac '60-'70

\$28.20

En échange

La plupart des produits Ford '60-'72. La plupart des Dodge et Plymouth '60-'72

28.20 à 32.20

En échange

TURBOFIRE

...La plus puissante batterie jamais construite. La TURBO-FIRE peut fournir 455 ou 550 amp. au démarrage, en tout temps. La capacité électrolytique accrue de la TURBO-FIRE et son plus grand nombre de plaques vous assurent d'un couple de démarrage "foudroyant" qui a su triompher de tous les essais à froid. La TURBO-FIRE, par son coût mensuel, est la plus économique de nos batteries et vous pouvez compter dessus à l'année longue. Les batteries 12 volts TURBO-FIRE ne coûtent pas plus que \$32.20 en échange et elles sont disponibles pour la plupart des voitures.

CANADIAN TIRE MAGASINS ASSOCIÉS

GRANBY
J.C. VALLÉE, propriétaire
332, rue Principale
378-5383

COWANSVILLE
LES PRODUITS R.C.J. LTD. prop.
127, rue Principale
263-4232

WATERLOO
GILLES SEGUIN INC., propriétaire
5393, rue Foster
539-3801

Utilisez votre carte de crédit CANADIAN TIRE

Coupons-bonis sur achats au comptant

Paul-Emile Lessard face aux grands champions à Peterborough

GRANBY — Paul-Emile Lessard, un conducteur de motoneiges dont la réputation n'est plus à faire, se lancera à l'assaut d'un des plus importants championnats nationaux, en fin de semaine. Paul-Emile, qu'on surnomme aussi "M. Pneu", se rendra en effet à Peterborough afin de compétitionner contre les meilleurs coureurs connus, notamment le champion Yvon Duhamel.



Paul-Emile Lessard

Ce sera vraiment un début de saison pour notre concitoyen, qui travaille sans relâche depuis une couple de mois, afin de préparer ses machines aux dures compétitions qui suivront. On sait que Paul-Emile Lessard court pour Manleys-Polaris.

Tous les fabricants de motoneiges seront représentés à Peterborough, en fin de semaine. La compétition sera d'une durée de

sur une piste ovale d'un demi mille, et pour des bourses totalisant plus de \$40.000. Paul-Emile est un concurrent des classes 294 et 440. On s'attend à ce que plus de 1.500 coureurs soient sur place.

Lorsque nous l'avons rencontré hier, Paul-Emile Lessard débordait d'optimisme. "Je suis en grande forme, et si mes machines veulent bien me suivre, nous irons loin", a-t-il prédit.

Paul-Emile a aussi de nombreuses autres compétitions au calendrier. Sa performance de la prochaine fin de semaine est très importante pour lui, quant aux compétitions futures.

Nous lui souhaitons donc bonne chance, car Paul-Emile peut nous revenir avec un championnat.

Football américain

Larry Brown et Joe Greene, les joueurs par excellence

Par BRUCE LOWITT

NEW YORK (PA) — Les rédacteurs sportifs des Etats-Unis ont désigné aujourd'hui, par voie d'un scrutin tenu par l'agence Presse associée Larry Brown, des Redskins de Washington, et Mean Joe Greene, des Steelers de Pittsburgh, joueurs par excellence de la Ligue nationale de football pour la saison 1972. Brown, un demi offensif qui a accumulé des gains de 1.216 verges pour conduire les Redskins au championnat de la conférence nationale, a récolté 41 voix sur un total possible de 67.

Greene, un bloqueur qui s'est révélé le principal artisan des succès de la ligne défensive des Steelers, a obtenu pour sa part 32 des 67 voix exprimées.

O.J. Simpson, des Bills de Buffalo, Earl Morrall et Larry Csonka, des Dolphins de Miami, ont terminé sur un pied d'é-

galité en deuxième position dans la course au titre de meilleur joueur offensif. Simpson a été le meilleur porteur de ballon de la LNF cette saison. Il a accumulé des gains au sol de 1.251 verges.

Morrall a pris la relève de Bob Griese au poste de quart-arrière lorsque ce dernier a été blessé dans le cinquième match du calendrier régulier. Les Dolphins ont mérité le championnat de la division Est de la conférence américaine avec une fiche de 14 victoires et aucune défaite.

Csonka a porté le ballon pour des gains de 1.117 verges, la meilleure performance après celle de Simpson dans la conférence américaine.

Simpson, Morrall et Csonka ont obtenu chacun cinq voix, soit une de plus que la recrue Franco Harris, des Steelers, deux de plus que le receveur Fred Biletnikoff, des Raiders d'Oakland, et trois de plus que le garde Larry Little, des Dolphins, et le quart-arrière Joe Namath, des Jets de New York.

Pour le titre de meilleur joueur défensif, les seconds Nick Buoniconti, des Dolphins, et Chris Hanburger, des

Redskins, ont respectivement récolté huit voix et sept voix. Ils ont suivi par le bloqueur Bob Lilly, des Cowboys de Dallas, avec quatre voix, et le bloqueur Merlin Olsen, des Rams de Los Angeles, avec trois voix.

Légèrement blessé à une jambe, Brown n'a pas participé aux deux dernières rencontres de la saison régulière. L'entraîneur George Allen, des Redskins, a préféré lui accorder un repos en prévision des séries éliminatoires et cette décision a sans doute coûté à Brown le titre de meilleur porteur de ballon de la ligue.

La tenue de Greene a été à l'origine des succès des Steelers qui ont mérité cette saison leur premier championnat de division depuis la fondation de l'équipe il y a 40 ans. Le puissant bloqueur des Steelers a effectué 42 plaqués et été crédité d'assistances sur 34 autres.

Dans le match qui opposait Oakland à Pittsburgh dans la première ronde des séries éliminatoires de la conférence américaine, les Raiders ont effectué 40 jeux au sol mais en ont risqué seulement quatre du côté de Greene.

48 équipes sélectionnées

Monsieur Lionel Chouinard, président du 12e Tournoi International de Hockey Bantam, a annoncé aujourd'hui la liste complète des 48 équipes qui ont été sélectionnées pour ce fameux tournoi international de hockey bantam qui est présenté depuis douze ans sous l'égide de la Palestre Nationale. Le tournoi de

cette année sera sous la présidence d'honneur de Jean Béliveau, ancien joueur des Canadiens et actuel vice-président du Club de Hockey "Les Canadiens".

L'ouverture officielle se fera le vendredi, 12 janvier 1973, à 8.00 P.M., alors que les champions de l'an dernier, le North Shore de Pierrefonds, recevra la visite du Hochelaga - Maisonneuve. Des joutes seront présentées à tous les jours du 12 au 21 janvier, sauf le lundi 15 janvier, qui sera considéré comme une journée de congé.

86 inscriptions ont été reçues au bureau du Tournoi; c'est donc dire que la sélection des équipes fut des plus difficile à faire. Cette année, la représentation de l'Ontario sera des plus importantes alors que 4 équipes de la région de Toronto, 4 de la région d'Ottawa et une de Cornwall ont été acceptées. Par ailleurs, pour une 11e année consécutive, l'équipe américaine de Melrose, Mass., sera présente toujours dirigée par l'excellent Larry Dolloff, qui en sera, lui aussi, à sa onzième présence au Québec. Un fait à souligner, c'est la première participation au Tournoi d'une équipe du Nord-Ouest québécois plus précisément Val d'Or, alors qu'un club que l'on dit de toute première force, commandité par la Légion Canadienne de l'endroit, a été accepté.

Le Tournoi marquera aussi les débuts des groupements bantams appelés "Elites", qui sont formés des meilleurs joueurs de différents districts de la région métropolitaine; c'est ainsi que les Elites du Nord, les Elites de St-Michel et de Rosemont seront des participations intéressantes au Tournoi.

Encore une fois, les équipes compétitionneront en vue de l'obtention du fameux trophée Hartland de M. Molson, qui est offert au vainqueur depuis les tout débuts du Tournoi.



Fin d'une carrière

Bruce Gamble, 33 ans, dont la carrière avec les Flyers de Philadelphie a subitement pris fin, par suite d'une attaque du coeur, regarde ici le masque qui ne lui a pas servi longtemps. Après avoir évolué pour les équipes de Providence, Portland, Springfield, Boston, Toronto et Tulsa, Gamble est éclaircur chez les juniors, pour le compte des Flyers.

(Téléphoto AP)

Invitation au ski dans la région de la capitale nationale

Les montagnes dans un rayon de 60 milles de la capitale canadienne reçoivent chaque année une moyenne de 130 pouces de neige. Elle commence à tomber à la fin de novembre et dure jusqu'au début d'avril. Plus d'un automobiliste d'Ottawa accueille ce phénomène annuel avec beaucoup de réserve mais la neige suscite l'enthousiasme des quelque 50.000 adeptes du ski de la région.

Il existe dans la région une douzaine de centres avec remontepentes à partir d'une piste modeste de 120 pieds de hauteur à Ottawa même, jusqu'aux stations principales disposant de plusieurs remontepentes permettant des ascensions bien supérieures à 1.000 pieds, toutes situées à une heure et quart de trajet de la colline parlementaire.

La région de ski de la capitale du Canada est un exemple classique des nombreuses installations requises pour desservir une très nombreuse clientèle locale de fin de semaine, mais elle demeure relativement inconnue des skieurs désireux de passer une semaine de vacances d'hiver.

Les propriétaires de ces centres ont découvert que le ski nocturne sur piste illuminée attirait un nombre croissant d'amateurs, mais leurs nombreuses installations sont encore peu utilisées durant le jour. On a donc lancé un programme en règle qui comporte une semaine de ski, y compris l'hébergement et tous les services de piste, ou le logement dans des motels ou hôtels de première classe en plus des attractions qu'offre la ville voisine d'Ottawa, en guise de stimulant supplémentaire.

Une brève description des cinq principales zones de ski donne une idée des pistes et remontepentes dont peuvent jouir les skieurs qui y prennent des vacances. Calabogie Peaks, à 60 milles à l'ouest d'Ottawa, est ouvert depuis 1970 et attire déjà l'attention des étrangers à la recherche de centres disposant de longues pistes de ski.

La montagne a une hauteur de 750 pieds et les pistes s'étendent sur un parcours de sept milles. Ce centre dispose d'installations de fabrication de la neige artificielle, de quatre arbalètes et d'un chalet doté de tous les services. Le terrain favorise dans son ensemble la catégorie des skieurs intermédiaires avancés et présente au moins une épreuve notable pour les experts. Les débutants préfèrent les douces sinuosités de la piste Anaconda.

Les "Sommets" (Peaks) sont situés dans une forêt dense qui constitue un

environnement très près de la nature. Les pistes de descente sont bien protégées du vent alors que la campagne et les bois environnants conviennent très bien au ski de fond. Une piste de 25 milles se déroule à partir du chalet à travers des vallons enchantés, en passant par de petits lacs enneigés, ou longe la rivière Madawaska, qui serpente dans la campagne boisée et accidentée.

Des chalets et des motels comme le Madawaskin, le Jocko's Motel et le Calabogie Lodge peuvent loger jusqu'à 300 skieurs de semaine à vingt minutes de parcours des remontepentes. On peut profiter d'un séjour organisé d'une durée de six jours entiers de ski, y compris le petit déjeuner, le souper, les leçons de ski, les billets de remontepente pour seulement \$85 par personne, à deux par chambre.

Pour se rendre d'Ottawa à Calabogie Peaks, on prend la route 17 en direction de l'ouest jusqu'à la 508, juste à l'ouest d'Arnprior. Pour de plus amples renseignements ou pour des réservations, composer le numéro (613) 225-3617.

Le village alpin de Wakefield (Québec), à 23 milles d'Ottawa est au centre de la région de ski de la Gatineau. Surplombant ce village se trouve Vorlage qui est considéré comme le meilleur réseau de pistes de ski de l'ouest québécois.

Cette année de nouveaux télésièges viendront s'ajouter aux six remontepentes maintenant en service pour agrémenter les neufs pistes impeccables qui descendent d'une hauteur de 465 pieds. Ce centre est destiné surtout aux débutants et aux skieurs de catégorie intermédiaire.

Le grand chalet du centre possède une cafétéria desservant les skieurs diurnes et nocturnes et se trouve à quelques minutes des hôtels du village comme l'Auberge de Wakefield, le Château Dittot ou l'élégant petit motel-café Alpengluss, connu pour son excellente cuisine bavaroise et son ambiance alpine originale.

La vallée d'Edelweiss, à cinq milles de Wakefield, centre de vacances hivernales, possède toute la gamme des services et installations nécessaires à proximité des pistes. Quatre remontepentes à arbalètes et deux à pommas desservent toute une variété de pistes destinées à toutes les catégories de skieurs, des débutants aux intermédiaires, ainsi que des pistes abruptes qui posent un certain défi aux skieurs plus avancés. Une installation complète de fabrication de neige artificielle maintient en parfait état les pentes de cette

colline chute libre de 650 pieds de hauteur.

Le chalet central d'Edelweiss comprend une école et un magasin de ski, une cafétéria, une salle de séjour dotée d'un foyer circulaire, un bar et une salle à manger distincte. Un motel moderne de 20 unités, adjacent au chalet central, permet aux skieurs de semaine de loger tout près de la colline.

Le nouveau télésiège du Mont-Sainte-Marie desservira le centre tant attendu de la région du Cheval Blanc et deux nouvelles pistes à l'intention des experts entreprendront ainsi en service pour compléter la série de pistes actuellement destinées aux skieurs intermédiaires. Cette nouvelle installation permettra une ascension de 1.250 pieds.

Le Mont-Sainte-Marie est une montagne à double sommet, à 60 milles au nord d'Ottawa (35 milles passé Wakefield sur la route 11), muni maintenant de trois séries de télésièges et d'arbalètes desservant des pistes de deux milles de longueur.

Le chalet principal est doté d'une cafétéria, d'une boutique de ski et d'un bar donnant sur la piste principale. Des bâtiments distincts logent l'école et le magasin de ski, le restaurant et un motel de 20 unités pour former le petit village alpin au pied de la montagne.

Un deuxième chalet est

Mercredi soir Vancouver 3 Californie 11

Première période

1. Vancouver, Boudrias 10 Tannahill, Guévremont 5:13.
2. Californie, Laframboise 7 McKechnie, Graves 8:21
3. Californie, Boldirev 5 R. Smith, Stewart 12:01
4. Californie, McKechnie 12 15:25
Pénalités — Weir Cal 2:36, 13:48, Boudrias V 14:48, Stewart Cal 18:06.

Deuxième période

5. Vancouver, Wilcox 1 Wright, O'Flaherty 2:03
6. Californie, Boldirev 6 Leach, R. Smith 5:56
7. Californie, Laframboise 8 Graves, Weir 14:36
8. Vancouver, Boudrias 11 Schmutz, Tannahill 19:06
Pénalités — O'Flaherty V 12:48, Meloche Cal 19:06.

Troisième période

9. Californie, Patrick 9 J. Johnston 1:35
10. Californie, Maggs 4 Boldirev, Gilbertson 3:27
11. Californie, Laframboise 9 Graves, Weir 4:03
12. Californie, Laframboise 10 Graves, Weir 9:15
13. Californie, Patrick 10 McAneeley 13:14
14. Californie, Gilbertson 4 Boldirev, Meloche 14:15
Pénalités — Maggs Cal 9:43, Stewart Cal 11:06, Tallon V 13:25.

Lancers

Vancouver 10 13 6-29
Californie 12 16 16-44

Le monde des quilles

Denis Richard

Lors des dernières rencontres, Michel St-Laurent a réussi un simple de 231 et J.M. Tétrault un triple de 548, ainsi que Denis Bernier avec 532. Chez les dames, Andréa Dostie a roulé 405-197 et Germaine Thiboutot 405. Les clubs Perreault et St-Onge ont gagné 4 à 0, et Bernier 3 à 1. Sicotte a annulé avec Tétrault, de même que St-Laurent contre Armstrong, et Marceau contre Racine. Voici quelques statistiques de la ligue:

CLASSEMENT DES EQUIPES

Denis Bernier	42
Serge Armstrong	41
Bernard Perreault	38 1/2
Jn-Claude Marceau	36 1/2
Gaston Racine	35
Jean Sicotte	34
J.-Marie Tétrault	33 1/2
Roger St-Onge	33
Romuald Roy	30 1/2
Marcel Carrier	27
Michel St-Laurent	25
Clément Gauthier	7

MEILLEURES MOYENNES

J.-Marie Tétrault	167
Serge Armstrong	161
Denis Bernier	152
Roger St-Onge	147
Jean Sicotte	143
Maurice Chabot	142
Clément Gauthier	140
Yvon Sirois	138
Michel St-Laurent	137
Romuald Roy	136
Sec. C. Mainville	138
Jocelyne Hébert	138
Denise Marceau	132
Noëlla St-Louis	132
Michèle Robitaille	131
Berthe Fournier	129
Annette Dupuis	126
Andréa Dostie	126
Francine Blanchard	123
Carmen Marceau	120
Suzanne Roy	119

10 pays au tournoi du Balai d'Argent

Le programme des épreuves du championnat du monde de curling '73 a été annoncé aujourd'hui par Doug Maxwell, directeur administratif du championnat.

Cette fois-ci, il y aura deux pays de plus, l'Italie et le Danemark, qui disputeront le trophée du Balai d'Argent, ce qui porte à 10 le total des pays participants. Compte tenu de cet événement, le championnat du Balai d'Argent sera prolongé d'une journée et les épreuves d'ouverture sont prévues pour le lundi 19 mars dans l'après-midi.

Il y aura deux rencontres par jour, du lundi au jeudi dans les séries d'épreuves préliminaires (round-robin) et la neuvième rencontre sera organisée le vendredi 25. Vendredi après-midi sera réservé aux épreuves servant à départager les ex-aequo en vue des épreuves éliminatoires. Les demi-finales auront lieu vendredi soir. La finale sera organisée samedi après-midi et télévisée en direct et en couleur par le réseau national Radio-Canada.

Tous les espoirs du Canada de conserver le Balai d'Argent reposent sur les épreuves où notre pays affrontera les Etats-Unis et l'Ecosse. Les champions canadiens rencontreront leurs collègues des Etats-Unis mercredi soir et les joueurs écossais jeudi dans la soirée.



Il se prépare

Le poids lourd George Forman, à droite, discute ici avec l'ancien champion des mi-lourds Archie Moore, lors d'une conférence de presse à Oakland, mercredi. Foreman est en route pour la Jamaïque, où il affrontera le champion Joe Frazier le 22 janvier prochain. Moore conseille Foreman à l'entraînement. Ce dernier a prédit "la fin de Frazier"...

(Téléphoto AP)

HÔTEL WINDSOR

DU LUNDI AU DIMANCHE
4 GOGO TOPLESS
MAINTENANT DE MIDI À 3 H. A.M.

Le duo CLAUDE CHARRON présente:

BETTY, Chanteuse
NICOLE, Danseuse
en grande vedette

AL FRANKLIN
Saxophoniste de couleur



CETTE SEMAINE
HUGUETTE LACHANCE
Chanteuse, m.c.
NOORA GAMAL
Danseuse

En grande vedette
GAËTAN ROY
Chanteur
Fantaisiste

BAR SALON

La Pieuvre

• 4 jolies
DANSEUSES
tous les jours
de 2 h. p.m.
à 3 h. a.m.

Hôtel ROYAL
GRANBY

TAVERNE ROYAL
REPAS tous les jours

75¢

Madame

Les prix du boeuf ont sensiblement augmenté

Il semble que la période des Fêtes et des prix à rabais n'ait pas eu lieu pour les pièces de viande vendues dans les épiceries canadiennes.

Un relevé trans-canadien effectué par la Presse canadienne indique en effet que les prix du boeuf, qui déjà s'élevaient sensiblement au cours des mois précédents,

ont remarquablement augmenté pendant la deuxième moitié de la semaine qui se situe entre Noël et le Jour de l'An, soit juste à temps pour décourager l'appétit de ceux qui en avaient assez de la traditionnelle dinde des Fêtes.

Ces hausses considérables sont attribuées à toutes sortes de facteurs, selon les sources d'information consultées.

Les détaillants mettent la faute sur le compte des abattoirs. En retour, ces entreprises blâment le coût toujours plus élevé des bêtes à cornes vivantes, hausse attribuée à une faible production compte tenu du marché.

Les éleveurs de bestiaux, de leur côté, s'en prennent au coût élevé des moulées, qui rendent la production du boeuf encore plus chère.

Le boeuf haché, que l'on retrouve de plus en plus souvent dans les cuisines canadiennes, se vendait cette semaine 59 cents la livre à l'île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, pour marquer 92 cents la livre dans le nord de l'Ontario.

En Colombie-Britannique, les prix du boeuf ont augmenté de 11 pour cent au cours des récentes semaines, et les bouchers nous

apprennent qu'ils n'ont pas encore imposé les prix qui correspondaient aux augmentations qu'ils doivent eux aussi défrayer.

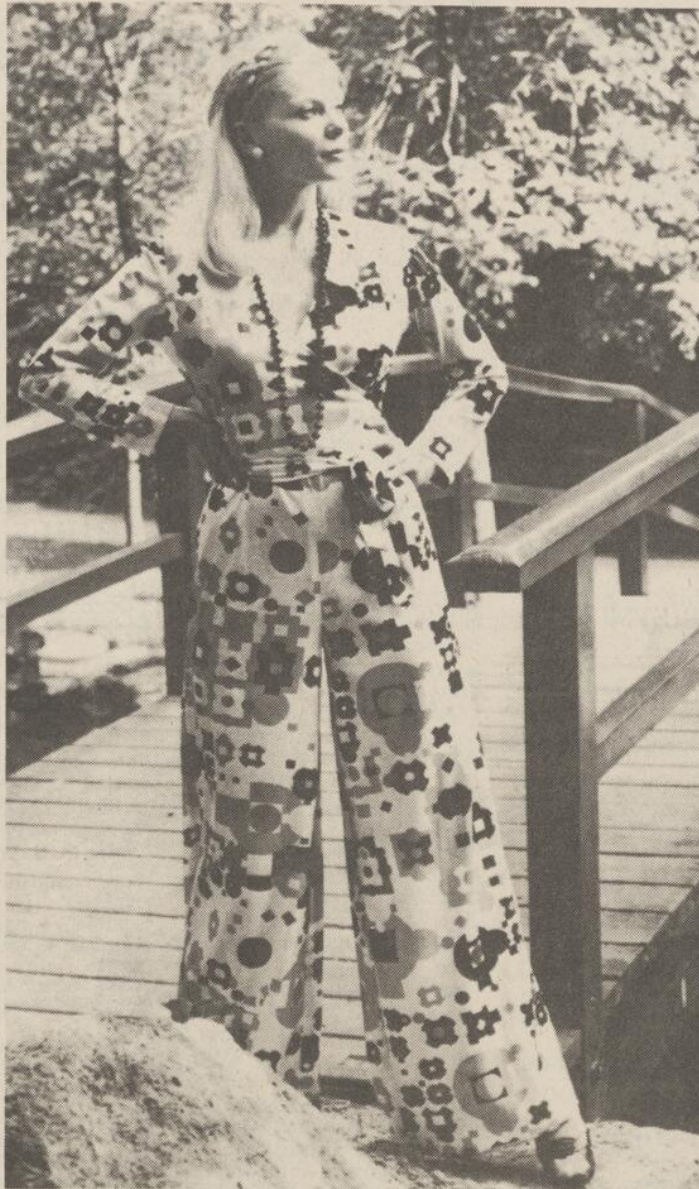
Super-Valu Stores Ltd., qui compte 85 épiceries à travers la Colombie-Britannique, annonçait que ses prix s'étaient élevés de deux à 11 cents la livre tandis qu'une autre entreprise importante de vente au détail augmentait ses prix de quatre à 10 cents.

A Calgary, la compagnie Canada Safeway Ltd. prétend que ces hausses sont surtout attribuables à la rareté du boeuf de consommation.

En Ontario, Dominion Stores Ltd. rapporte une hausse de un à deux cents par semaine depuis quatre semaines et prévoit une augmentation de 1,5 pour cent la semaine prochaine.

Dans la région de Québec, les prix ont augmenté de quatre cents la livre depuis les deux dernières semaines.

En outre, Steinberg's de Montréal rapporte qu'actuellement, le boeuf haché ou hamburger se vend à 78 cents la livre et le sirloin, à \$1.45. Un porte-parole précise que ces prix reflètent une hausse de trois à cinq cents la livre pendant le mois dernier.



Un boléro et une robe-chemise...

Cette dernière revenue parmi nous avec une encolure froncée et des manches chemisiers (à gauche). Un pur coton à l'imprimé art déco très coloré. C'est un petit modèle gai et très confortable, pour les vacances ou les escalades d'une croisière. À droite, un boléro croisé, le plus nouveau des corsages, est un parfait compagnon pour le pantalon palazzo. Ensemble en souple et frais coton 100% pur, dont la séduisante blancheur, animée de dessins colorés, est idéale pour explorer les îles du Sud. Vali Designs, Montréal.

L'Institut Vanier tend à se rapprocher des gens

L'Institut Vanier de la Famille tend à se rapprocher de plus en plus des gens. Cette nouvelle orientation tient au fait que la famille n'est pas une entité abstraite: c'est la vôtre et la mienne. Voilà ce qu'on peut lire dans une livraison spéciale de Transition, organe de l'Institut consacrée à l'assemblée annuelle qui a eu lieu cet automne à Québec.

L'assemblée annuelle a remporté de vifs succès: l'Institut avait voulu en faire une réunion de famille et plus de 25 p. 100 des 500 délégués sont venus avec leurs familles. On avait aménagé un centre de jeux avec des programmes pour les enfants de tous les âges. On avait réservé des locaux pour les rencontres amicales et organisé un centre d'information pour écouter des disques et des rubans sonores et voir des films, des diapositives et des rubans magnétoscopiques. Au

cours des colloques et des séances de comités, on s'est penché sur les rapports interpersonnels et les problèmes fondamentaux qui intéressent la famille. Les délégués venaient de tous les milieux: maisons d'enseignement, monde des affaires, professions libérales, groupes de lutte contre la pauvreté. On y voyait des Noirs, des Blancs, des indigènes, des travailleurs bénévoles, des ménagères, des professeurs, des étudiants, etc. Ils étaient tous venus discuter, échanger, partager et écouter. L'être humain constituait la trame des débats et la thématique

de tout le congrès.

On a remis à Margaret Mead, la célèbre anthropologue américaine, la plaque Wilder Penfield. Madame Mead a dramatiquement rappelé au monde la nécessité de mobiliser toutes nos forces d'amour et d'en élargir les horizons. Notre environnement est si malade, a-t-elle notamment déclaré, que l'humanité est vouée à sa disparition à moins que tous les hommes ne se donnent la main.

L'orateur invité au banquet, le ministre Claude Castonguay, a expliqué l'intensification des services offerts à

l'enfance exceptionnelle dans la province de Québec.

Monsieur Bill Dyson, directeur général de l'Institut a remis en question les hypothèses de fond des politiques sociales et familiales. Il a dénoncé l'application de concepts mécaniques à la vie humaine et l'utilisation de solutions mécaniques pour régler les problèmes humains. Cela dégrade l'individu et sape la vitalité de la famille. "Il n'y a pas de politique sociale ni de politique familiale comme telle", a-t-il déclaré. "Toutes politiques sont les politiques des citoyens".

Une pétition a été soumise à la compagnie Air Canada

TORONTO (PC) — Un groupe de femmes a soumis une pétition à la compagnie Air Canada, lui demandant de changer le terme de "hôtesse de l'air" en celui d'"adjoints de vol", et lui recommandant d'éliminer le critère qui veut que ces employées doivent démissionner après 10 ans de vols.

Les femmes revendicatrices, membres de comités nationaux et provinciaux qui tentent de faire appliquer les recommandations formulées par la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme, ont rencontré les autorités d'Air Canada, mercredi après-midi, pendant une période de trois heures.

Lyon McDonald, professeur de sociologie à l'université McMaster à Hamilton, a déclaré, à l'issue de la rencontre, que les représentants de la compagnie aérienne lui avaient fait

part d'une nouvelle politique éventuelle concernant l'âge et le statut marital des hôtesses.

Actuellement, les candidates doivent être âgées d'au moins 18 ans et se voient contraintes d'accepter de se retirer de leur emploi comme hôtesses, mais pas nécessairement de la compagnie, après une période de 10 ans.

Mlle McDonald a précisé que son groupe souhaitait que le terme "adjoint de vol" soit employé au lieu de celui d'"hôtesse", parce qu'il n'implique pas le sexe de l'employée.

Dans un communiqué envoyé précédemment à Air Canada, le groupe rappelle que 35 pour cent des employés de la compagnie sont des femmes, dont la plupart occupent des postes de commis de bureau ou d'adjoint de vol, mais que seulement six pour cent d'entre elles occupent des fonctions

administratives ou professionnelles. Enfin, seules deux femmes ont un salaire annuel supérieur à \$15.000.

Leur argument principal tient en ce qu'Air Canada est une société de la Couronne et qu'à ce titre, elle devrait constituer un exemple dans le domaine de la justice d'emplois.

Bob Hope en tournée

DAVAO (PA) — Le comédien Bob Hope continue sa tournée de Noël des bases militaires américaines à l'étranger.

En fin de semaine, il a présenté un spectacle devant 14.000 soldats américains et tout le personnel d'une base navale aux Philippines. Bob Hope a déclaré qu'il effectuait sa dernière tournée du temps des fêtes.



Les Filles d'Isabelle souhaitent...

Apporter, cette année encore, un peu de bonheur aux gens moins fortunés. Comme nous pouvons le constater sur la photo, plusieurs bénévoles se sont fait un plaisir de remplir chaque panier de petits bonheurs pour 65 familles dans le besoin. De plus, la collecte annuelle des Filles d'Isabelle de Farnham a été plus fructueuse. Au centre de la photo, nous apercevons M. le curé Boucher, de la paroisse St-Romuald et Mme Marie Caouette, régente.

votre horoscope

BELIER 21 mars
au
20 avril

Votre jalousie finira par passer votre partenaire. Plus de confiance ne pourra que raffermir vos rapports, et une bonne entente s'ensuivra.

TAUREAU 21 avril
au
20 mai

Votre indécision vous a toujours nui. Montrez-vous plus ferme et ayez plus confiance en vous. Vous assurerez ainsi le succès.

GEMEAUX 21 mai
au
21 juin

Vous voilà partagé (e) entre deux amours, et cela vous fait passer des nuits blanches. Ces atermoiements ne peuvent que vous être néfastes.

CANCER 22 juin
au
21 juil.

Ne voyez pas partout que méchanceté et laideur. La vie a aussi ses bons côtés. Sachez en profiter au maximum.

LION 23 juil.
au
23 août

Votre nature emportée vous a fait jusqu'ici beaucoup de tort. Plus de douceur dans votre comportement avec les autres ne pourrait que vous être favorable.

VIERGE 24 août
au
22 sept.

Une occasion inattendue de gagner de l'argent se présentera bientôt. Ne la laissez pas échapper car elle ne se présentera peut-être plus.

BALANCE 23 sept.
au
23 oct.

Une lettre vous parviendra d'une parenté que vous n'avez pas vue depuis longtemps. Elle vous comblera de joie.

SCORPION 24 oct.
au
23 nov.

Vous connaîtrez une série de jours fastes avec la personne aimée. Oui, une période très favorable vous attend dans les prochaines semaines.

SAGITAIRE 23 nov.
au
21 déc.

Tâchez de toujours consulter votre conjoint avant de prendre une quelconque décision. Cela ne pourrait que vous être bénéfique.

CAPRICORNE 22 déc.
au
20 janv.

Une personne d'un certain âge de votre entourage, vous donnera des conseils que vous devrez suivre à la lettre. Vous n'aurez pas à le regretter.

VERSEAU 21 janv.
au
19 fév.

Un voyage vous attend bientôt vers un pays lointain. Celui-ci pourrait totalement changer, chez vous, le cours des choses.

POISSONS 20 fév.
au
20 mars

Dans vos rapports sentimentaux, tâchez d'être plus compréhensif. Autrement vous risquez de lasser votre partenaire.

flash

Troisième mariage

LOS ANGELES Reuter — On a annoncé le mariage de l'acteur britannique Laurence Harvey, 44 ans, avec Pauline Stone, 31 ans mannequin de Londres.

La cérémonie eut lieu dimanche soir, à la résidence du romancier Harold Robbins, de Los Angeles. Les nouveaux époux et les invités ont ensuite commencé les réjouissances du Nouvel An.

C'est le troisième mariage pour Harvey, vedette de "Room At The Top", qui obtenait l'an dernier son divorce de Joan Cohn, veuve de Harry Cohn, des Studios Columbia.

Pauline Stone a déjà eu une autre expérience matrimoniale.

Marge et Gower divorcent

SANTA MONICA PA — Après une existence conjugale de 24 ans, le couple de danseurs Marge et Gower Champion sont maintenant séparés.

Madame Champion a intenté des procédures de divorce à Santa Monica, Californie, et demande la garde des deux enfants, âgés respectivement de 16 et 10 ans.

Marge et Gower Champion avaient commencé à danser ensemble avant leur mariage. Ils sont maintenant âgés tous deux de 53 ans.

Nouveaux mariés

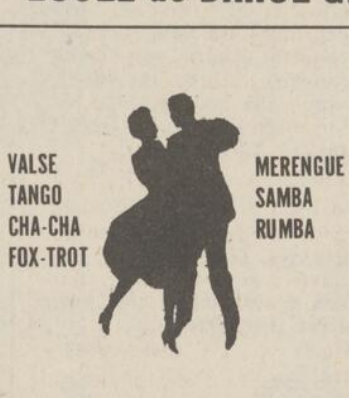
COLUMBUS, Ohio PA — Le mariage de Laurel Lea Schaeffer, Miss Etats-Unis, 1972, avec John Miles Lurie, a eu lieu en fin de semaine à Columbus, Ohio.

Quelque 800 invités assistaient à la cérémonie nuptiale dans une église presbytérienne de l'endroit.

Après une croisière le long des îles du Pacifique, les nouveaux mariés retourneront aux Etats-Unis à temps pour assister au bal inaugural présidentiel à Washington, et ensuite ils s'installeront à Columbus.

COURS DE DANSE

ÉCOLE de DANSE GILBERTE et ANDRÉ de GRANBY



Vos professeurs, Gilberte et André Fredette, professeurs diplômés de la Fédération des Loisirs Danse du Québec, vous invitent à une soirée d'information.

BIENVENUE À

GRANBY: MARDI LE 9 JANVIER à 8 h. p.m. à l'église Immaculée-Conception, rue Denison. DIMANCHE LE 14 JANVIER à 7 h. 30 p.m., Chevaliers de Colomb, rue Dufferin

POUR INFORMATIONS: M. A. Fredette 378-7683 M. R. Robitaille 263-1590

COWANSVILLE: JEUDI LE 11 JANVIER à 8 h. p.m., au Centre Culturel.

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION
(maximum 20 mots) 1.60
SUPPLÉMENTAIRES 0.09
CARACTÈRES GRAS 0.40
AGATE 0.40
1 POUCE x COL \$2.38
1 POUCE (1 mois)
(cartes d'affaires) \$45.00
LOCATION DE CASIER \$0.40
AVIS DE NON
RESPONSABILITÉ
(3 insertions) \$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc.
(ligne agate) \$0.25
AVIS DE DÉCÈS
REMERCIEMENTS \$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement
rectifiées. Elles doivent être si-
gnalées dès la première insertion
qui sera alors renouvelée gratui-
tement. Notre responsabilité pour
une erreur ou une omission ne
peut excéder le montant déboursé
pour l'annonce. Toute annonce
classée est payable avant publi-
cation.

Carte Professionnelle

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
Gilles Southière
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(No 24475)

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain
Désautels, Brodeur & Cie. C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS

TÉL: (514) 372-3347
C.P. 233

74, rue Court, Granby, Qué.

Cartes d'affaires

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste
pour vos chaussures
orthopédiques et médicales

confection de
supports d'arches

GERARD POTVIN
SPECIALISTE
20 années d'expérience

Ajustement personnel à chaque
client
• Empreintes des pieds
• Correction pour pieds malades, affec-
sions, déformations
• Chaussures correctives
• Prix modiques

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE
ET CONFORT DES PIEDS VENEZ AU
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — TÉL: 372-5292
(25992)

LES ANNONCES CLASSÉES UN SERVICE PROFITABLE

COURS D'ANGLAIS

Cours privés et semi-privés de conversation
anglaise.
— pour débutants et intermédiaires.
— par un professeur d'expérience.
Ces cours sont donnés à Granby de 19 h. à 20
h. 2 soirs par semaine. Pour informations sur
semaine, seulement après 16 heures:
Tél.: 372-7760

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

BUNGALOW 5 1/2 pièces
plus solarium, tapis, chau-
ffage électrique, site résiden-
tiel. Prix \$17,500. Pas d'a-
gent. Tél.: 372-7850 après 5
hres. (5-6 — 26494)

A VENDRE: Maison en très
bonne condition de 8 pièces,
2 chambres de bains, garage,
chauffage à l'huile, beau
foyer en pierre. Endroit ré-
sidentiel, très tranquille,
vaste terrain (piscine possi-
ble). Seulement \$43,000. Pos-
session immédiate ou à con-
venir. Ecrire à La Voix de
l'Est. C.P. 2766 (4-6 — 26450)

BUNGALOW neuf de 5 pié-
ces, occupation immédiate.
Situé à 28 rue Bourgeois.
S'ad. Norbert Parent, entre-
preneur en construction, 82,
rue Bourgeois, Granby, Tél:
378-1389 (344-8 — 26107)

BUNGALOW neuf, 5 pié-
ces, grand sous-sol, coin
Marchand & Talbot, avec
système de chauffage à
l'huile, abri d'auto, tapis du
salon au choix de l'ache-
teur, prêt à habiter, com-
ptant \$1,500, ou plus, Salaire
minimum \$7,000.
BUNGALOW neuf, genre
entré "split-level", 5 pièces,
chauffage électrique Nove-
lec, incluant tapis dans sa-
lon, situé rue Dorion, face
à la rue Foch. Comptant
\$1,500, ou plus, Salaire
minimum \$7,000.
POUR INFORMATIONS:
378-1263 de 9h. à 5h. p.m.
378-4204 de 6h. p.m. à
7h. p.m. (5-19 — 26497)

P.A. Jolin
G.D. Dallaire
J.P. Picotte
L.J. Alain
C.A. Désautels
Y. Brodeur
Y. Racine
C.A.
C.A.
C.A.
C.A.
C.A.
C.A.

(319-11)

COMPAGNIE PROGRESSIVE

établie depuis de nombreuses
années avec plusieurs succursales
au Canada, distribuant des pro-
duits et matériaux décoratifs pour
la construction, avec un énorme
potentiel d'expansion comme
prouvé sur les marchés améri-
cains et européens, offre pour la
région des Cantons de l'Est le
poste suivant:

VENDEUR

possibilité \$12,000 à
\$15,000, avec
• SALAIRE DE BASE
• COMMISSION
• VOITURE

L'HOMME

• Agé de 25 à 32 ans
• Avec un bon record de
ventes prouvables
• Dynamique, travailleur très
actif

LE POSTE

• Visiter les constructeurs,
contracteurs, magasin de
Matériaux de Construc-
tion, architectes, décora-
teurs, etc.

LE FUTUR

Le vendeur compétent aura
d'excellents avantages et
possibilité d'avancement.
APPELÉZ:
MTL (514) 342-2735
DEMANDEZ MR. ALLAN
(26246)

GILLES MASSÉ CONSTRUCTION LTÉE.
719 Ouest, Denison, Granby



vous offre
**LA MAISON DE DEMAIN
CONSTRUITE AUJOURD'HUI**

MAISON DE PRESTIGE DE LA CIE. DESOURDY
• Disponible immédiatement
À PRIX DE RABAIS PRÉ-SEASON

• Comptant requis \$1,500.00 ou
moins (Revenu pour être éligible
\$7,000.00 et plus).

POUR INFORMATIONS S'ADRESSER À:

Le jour **378-1263**
Le soir **378-4204**

de 9h à 5h p.m. de 6h à 7h p.m.
Choix de 26 façades différentes
(plusieurs sont nouvelles) et possibilités
de 125 prix différents.

(5-1) (26498)

ROYAL TRUST CO. brokers

WATERLOO: Split Level
exclusif, 9 pièces, 3 cham-
bres à coucher, 2 foyers de
pierres. Vue panoramique.
Seulement \$39,000. R.
McKerrow. Tél: 372-3480 ou
243-6153 (16511)

GRANBY choix de 6maisons
libres à l'acheteur moins de
\$18,500, rue St-Urbain, Ché-
nier, Elgin, Foch, Robinson
S. Papineau. Possession
immédiate. Immeubles Tan-
guay, courtiers. Tél. 372-4666
(26424)

2—PROPRIETES A LOUER

BUNGALOW seul à louer
comprenant 3 chambres à
coucher. Situé à Foster. Inf:
Tél: 539-1167 (4-10 — 26464)

3—PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER

MAISON à louer ou à ven-
dre, 6 apps. Système de
chauffage, ménage fait à
neuf, situé près de l'église à
Roxton Pond. Pour informa-
tions: 372-1126 (4-6 — 26440)

5—PROPRIETES DEMANDEES

DEMANDE à louer ou à ache-
ter une ferme abandonnée
avec maison, dans la région
de Granby ou Cantons de
l'Est, dispose petit comptant
si nécessaire. Tél: (514) 348-
8886 ou écrire à 4614 lles
Ste-Marie, Chambly. (26395)

7—COMMERCE A VENDRE

SALON de coiffure sur tapis
à vendre, comprenant 5 sé-
choirs. Tél: 378-6935 après 5
hres. (4-10 — 26435)

14—APARTEMENTS A LOUER

3 1/2 pièces meublées avec
en plus balcon, porte-patio,
tapis mur à mur, chambre
de bains de céramique,
chauffé, éclairé, antenne
pour télécouleur, 8 canaux,
système de balayage dans
chaque logis, buanderie sta-
tionnement, prise de courant
pour auto. Piscine chauffée,
patio et Bar-B-Q à l'exté-
rieur. A partir de \$35 par
semaine. S'ad. à Antonio
Gagnon. Tél: 378-2725 ou
372-4452 (320-346 — 26134)

BROMONT, App. 4 1/2
chauffé, meublé, avec foyer,
à 10 pieds seulement de la
piste de ski. Pour inf: 534-
2207 (4-6 — 26468)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, situé au 2ème étage à 430 Principale. S'ad. au Restaurant Au Bon Repas 430 Principale. (4-10 — 26480)

APP. 2 pièces meublé, chauffé, éclairé, situé au 563 Principale. Pour informa- tions: 378-2034 (4-6 — 26460)

A L'ÉPREUVE DU FEU! 1 1/2, 2 1/2 pièces, meublées; 4 1/2 pièces non meublées. S'ad. à 372-5888 (4-10 — 26482)

DISPONIBLES

3 1/2 meublés, neufs, mo-
dernes, tapis, chauffés,
éclairés, eau cha. le four-
nie, buanderie, taxe incluse,
prise extérieure pour auto.
Aussi 3 1/2, 5 1/2 non meub-
lés. Situé sur boul. Fortin.
Tél: 378-6521 (4-31 — 26466)

APP. de 2 pièces, grande cuisine, et chambre meublé, chauffé, éclairé, entrée pri- vée, chambre de bains pri- vée, situé dans un bas en avant. S'ad. A. Matton 434 rue Principale, Granby: 378- 5445 (4-5 — 26441)

APP. de 2 pièces meublé, chauffé, éclairé, stationne- ment gratuit, endroit tran- quille. S'ad. à Gaston Rheault, barbier, 601 rue Cabana coin Bouchard. Tél: 378-4485 (5-6 — 26506)

GRAND APP. de 5 1/2 pié- ces, dans un haut, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Libre immédiate- ment. \$35. par semaine. Si- tué à 556 Cowie coin Descel- les. Tél: 378-4845 (5-6 — 26513)

APP. de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, entrée privée, bal- con. Centre-ville, très bien situé. Inf: 372-4307 (5-6 — 26493)

APP. 2 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé, salle de bains céramique, service de buanderie. Stationnement inclus, possession immédiate. Situé à 100 St-Hubert. S'ad. aux Appartements Planté, 319 Providence, Tél: 372-5727 (4-6 — 26454)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT à louer 4 pié-
ces, situé au 320 Décelles,
libre le 1er février. Pour
informations: 378-8986 après
4 h. p.m. (4-6 — 26471)

LOGIS de 3 pièces, situé 136
rue Champlain. Libre immé-
diatement. \$60 par mois.
Près Woolco. Aussi Ski-Doo
Bombardier 70, 24 l. 2 cylin-
dres, remorque double. Tél:
378-8135 (26455)

LOGIS moderne 2 1/2 pié-
ces, meublé, chauffé, éclairé,
ménage fait à neuf, avec
ou sans garage. Libre immé-
diatement. Aussi Ski-Doo à
vendre, presque neuf. "Bom-
bardier". Pour informations:
372-5141 (5-6 — 26504)

LOGIS de 3 1/2 pièces.
Grande chambre de bains,
entrée, laveuse-sécheuse.
Chauffage électrique. Tapis
dans le salon et chambres.
Puits artésien. Entrée privée
pour auto pavé asphalté.
Pour personne seule ou
couple sans enfants. Maison
neuve. Tél: 378-7853 après 6
hres. (4-6 — 26458)

LOGIS de 3 pièces, chauffé,
eau chaude fournie, situé à
13 rue Centre. Aussi bureau
chauffé à louer à 185 Principale.
Aussi porte de garage
à vendre. Tél: 372-3373
(5-11 — 26514)

LOGIS neufs 4 1/2 pièces,
situé à 462 rue Reynolds,
prêt pour 1er mars. App.
meublé 2 1/2 chauffé, eau
chaude, électricité inclus.
Libre 1er février. \$110. par
mois. Bungalow neuf à ven-
dre. S'ad. à 430 Papineau.
Tél: 378-8947 (4-10 — 26473)

LOGIS de 4 pièces chauffé,
meublé, ou non. Tapis tur-
que mur à mur. Très pro-
pre. Situé au Lac Roxton
Pond. S'ad. à M. Raymond
Proulx Roxton Pond. Tél:
372-6914 (4-6 — 26472)

LOGIS de 5 pièces à louer,
avec garage situé à 256 rue
Foch \$90 par mois. Libre le
1er fév. Pour informations:
378-8263 après 6 h. p.m. (4-6 — 26436)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pié-
ces, chauffés, installation
laveuse-sécheuse.
AUSSI app. meublés de 1
1/2 et 3 1/2 pièces. Libre
immédiatement. Inf: 378-8690
(4-13 — 26423)

TRES BEAU LOGIS de 3
pièces, site résidentiel, cen-
tre-ville, chauffé, éclairé,
avec grenier. Face au Parc
Victoria, rue Lorne. Libre
immédiatement. S'ad. à 372-
7764 (365-6 — 26422)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer centre-
ville, bien situé au 64 rue
Drummond. (5-6 — 26508)

TRES GRANDE chambre à louer ou chambre et pension pour une ou deux person- nes. Téléphone et poêle. S'ad. à 378-6414 Mme Ross. (5-6 — 26505)

CHAMBRE à louer pour fil- le seulement. Pension à dis- cutter. Centre-ville. S'ad. à Raymond Gougeon 103 St- Antoine N. Tél: 372-6129 (5-6 — 26512)

CHAMBRE à louer avec poêle et réfrigérateur, en- trée privée, pour jeune gens seulement. Pour Inf: 378- 1894 (4-5 — 26470)

CHAMBRE à louer pour fil- le seulement. Pension à dis- cutter. Centre-ville. S'ad. à Raymond Gougeon 103 St- Antoine N. Tél: 372-6129 (5-6 — 26512)

BELLE CHAMBRE seule avec ou sans pension. En- droit tranquille. Pour plus d'inf: Tél: 372-5396 après 6 hres. (364-5 — 26402)

CHAMBRES à louer, \$10 et plus par semaine. Située à 24 rue Centre. Tél: 372-4727 (26421)

26—HOMMES DEMANDES

CUISINIER demandé bon
salaire. S'adresser à M.
Maurice Deslandes Water-
loo. Tél: 539-3181 (4-10 — 26445)

LIVREURS VENDEURS DEMANDES

Territoires disponibles:
CHAMBLY
ROXTON FALLS
MANSONVILLE
S'adresser à:
**BOULANGERIE
RACINE
M. Paul Racine
209 rue York
Granby
Tél: 372-3383 (4-17 — 26477)**

HOMMES demandés pour
travail dans manufacture de
meuble Colonial situé à
Granby. S'ad. à 1141 Princi-
pale. Tél: 378-7101 (5-8 — 26510)

MECANICIEN pour station
de service demandé avec
expérience et carte de com-
pétence. S'ad. à 8795 Lajeu-
nesse, Montréal. Tél: 388-
0169 (5 — 26495)

Compagnie d'HUILE DU TEXAS

Recherche homme
agé de 40 ans et
plus
pour la région
de Granby

NOUS avons besoin d'un
bon homme qui peut faire
courts voyages d'auto. Nous
sommes prêts à payer les
meilleurs salaires.
\$15,000 par année

NOS meilleurs hommes
dans d'autres parties du
Canada gagnent d'excellents
salaires. Contactez clients
autour de Granby. Par
Avion S.A. Dickerson, Pres.,
Southwestern Petroleum,
Box 739, Ft Worth, Tex.
U.S.A. (26503)

AIDE cuisinier avec expé-
rience pour comptoir de li-
vraison. S'ad. à 315 rue
Cowie, Granby. (5-6 — 26485)

HOMMES demandés, prop-
res et intelligents. Travail
facile au téléphone. Inf: 372-
2065 (5-11 — 26502)

CUISINIER avec expérience demandé au Restaurant Pla- ce Granby. S'adresser au 302 Principale après 11 h. a.m. (4-6 — 26469)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

COUPLE demandé pour
l'entretien du ménage et
travaux à la cuisine. S'a-
dresser à Farnham. Tél: 293-
4082 (4-19 — 26439)

28—FILLES, FEMMES DEMANDES

FILLE ou femme demandée
comme aide cuisinière tra-
vail à temps partiel. S'ad. en
personne au Restaurant
Chez Tony après 2 hres. 307
Principale. (5-6 — 26490)

LAISSEZ-MOI VOUS PARLER D'AVON

VOUS pouvez gagner de
l'argent en ne vous éloignant
que très peu de la maison.
Je vous montrerai comment
l'on devient représentante
AVON, comment l'on peut
faire profiter ses heures de
loisirs. Cela vous intéresse ?
Alors téléphonez-moi à 372-
4116 ou écrivez à Mme
Huet, C.P. 28, Iberville P.Q.
(5-11 — 26487)

FEMME de ménage pour faire l'entretien dans un res- taurant, les lundis et mardis matin, environ 6 h. par se- maine. S'adresser en person- ne au Restaurant Elite 52 Principale, Granby. S.V.P. ne pas téléphoner. (4-6 — 26476)

FEMME demandée pour laver la vaisselle dans un Restaurant. Travail à temps partiel, le samedi et le di- manche le soir, environ 15 heures par semaine. S'adres- ser en personne au Restau- rant Elite, 52 Principale Granby. S.V.P. ne pas télé- phoner. (4-6 — 26475)

PERSONNES demandées, propres et intelligentes. Tra- vail facile au téléphone. Inf: 372-2065 (5-11 — 26501)

FILLES & FEMMES DEMANDES

POUR travail régulier le
soir et les fins de semaine
comprises. Exigences: 21 ans
et plus. Adressez-vous à A &
W. 777 Principale, Granby.
(26414)

60—PERDUS OU TROUVES

PETIT "Shaggy Dog" mèche
noir & gris, portant licence
no 586. Veuillez communi-
quer à 101 Moreau. Tél: 372-
6506. Récompense promise.
(4-5 — 26456)

72—MOTONEIGES

SKI-ZOOM 1972 à vendre,
1,400 milles en très bonne
condition. Tél: 372-2793
(5-10 — 26499)

SKI-DOO "Bombardier" 1968. "Olympic" 16 forces, électrique, Prix raisonnable, s'adresser à 372-7530 ou 378- 5050 (5-6 — 26483)

MOTONEIGE 1971 à vendre de marque Panther, modèle 340, 28 forces, comme neuve. Tél: 372-4883 (4-10 — 26453)

73—ANIMAUX

TRES BEAUX petits chiens
Beagles, mâles et femelles
âgés de 6 à 8 semaines. Tous
élevés et en très bonne
santé. Inf: (514) 297-5521
(4-6 — 26462)

SERVANTE demandée pour l'entretien général de mai- son, 2 enfants d'âge scolaire. Se présenter à 325 boul. Boivin, après 6 hres. 378- 7219 (4-6 — 26457)

JEUNE fille responsable demandée, pour prendre soin de 2 enfants et légers travaux de ménage, dans une bonne maison de Mont- réal. Chambre privée, un peu d'anglais nécessaire; fournir références. Pour in- formations: du lundi au vendredi de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Tél: 378-8228 ou 378- 6010 M. Jerry. (4-6 — 26444)

29—SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille responsable
demandée, pour prendre
soin de 2 enfants et légers
travaux de ménage, dans
une bonne maison de Mont-
réal. Chambre privée, un
peu d'anglais nécessaire;
fournir références. Pour in-
formations: du lundi au
vendredi de 10 h. a.m. à 5 h.
p.m. Tél: 378-8228 ou 378-
6010 M. Jerry. (4-6 — 26444)

32—GARDERIE D'ENFANTS

GARDERAIS enfants à la
j

Chez Coke, ça continue

GRANBY (RM) — Pour faire suite à la grève qui paralyse les "Liquieurs Nationaux Inc." depuis 18 jours, nous avons communiqué avec M. Albert Valade, qui est membre du conseil conjoint de l'Union internationale des ouvriers de brasserie et de liqueurs douces.

Nous avons appris que quatre séances de négociations ont eu lieu, dont deux en direct, c'est-à-dire sans conciliateur, et deux autres séances avec conciliation. En passant, soulignons que le conciliateur est M. Claude Defoy. La première réunion a été tenue le 11 octobre 1972; et il ne semble pas que celles qui ont suivi aient donné de très bons résultats, mais par contre, une prochaine réunion est prévue pour lundi, le 8 janvier; le conciliateur sera présent si tout va comme prévu.

Les points qui demeurent en suspens sont: les conditions de travail et les salaires. La discussion, pour la partie patronale, est assurée par Jolicoeur et associés; et du côté de la partie syndicale, M. Louis Lacroix est le porte-parole.

En somme, selon M. Albert Valade, la marge n'est pas tellement grande entre les deux partis, et on devrait espérer un règlement dans un avenir assez proche, mais encore là, c'est assez relatif; il faudra donc attendre la réunion de lundi, si elle a lieu comme prévu, pour voir si une solution est proche.

La police en signale cinq pour hier

Le rythme des accidents se maintient à Granby

GRANBY (AD) — Même si la circulation a repris son rythme régulier, à Granby, les accidents de la circulation ne diminuent pas pour autant, comme le démontrent les rapports de la Sûreté municipale qui a enregistré, hier, cinq accidents mineurs, dont quatre sans gravité puisque les dégâts matériels sont inférieurs à \$100.

La police a toutefois signalé un accident digne de mention survenu sur le coup de midi, quand deux automobiles sont violemment entrées en collision à l'intersection des rues Ste-Cécile et Robinson Sud.

Il s'agit d'une voiture conduite par M. Rolf Geiger, 31 ans, du 266, rue Bouchard, à Granby, ainsi que d'une autre au volant de laquelle se trouvait M. René-Paul Mahieu, du 313, rue St-Charles Sud, à Granby également.

Les occupants des deux véhicules se sont tirés indemnes lors de cette

collision; les dégâts matériels causés aux deux automobiles sont de l'ordre de \$1,000 environ, selon un estimé sommaire préparé par la police.

Des accrochages
La Sûreté municipale a d'autre part enregistré quatre accrochages au cours de la journée; il s'agit d'accidents dont les dégâts matériels sont inférieurs à \$100 pour chacune des automobiles impliquées et pour lesquels la police ne complète pas de rapport écrit.

L'un est survenu peu avant 9 heures 30, hier avant-midi, en face du 561, rue Maisonneuve, tandis qu'un second s'est produit vers 2 heures, hier après-midi, face au 145, rue St-Antoine Nord. Enfin, les deux autres sont survenus vers 4 heures 30, hier après-midi, et 6 heures, hier soir respectivement à l'intersection de la rue Dufferin et du Boul. Boivin, ainsi qu'en face du 439, rue Dufferin.

Le gouvernement Trudeau tente de laisser le moins de prises possible à l'Opposition

Par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Le résultat des élections fédérales du 30 octobre s'est grandement fait sentir dans le discours du Trône, jeudi, dans lequel le gouvernement Trudeau tente de laisser le moins de prises possible à l'Opposition.

La position précaire des libéraux à la Chambre a laissé libre cours à des initiatives qui ont l'heur de plaire un tantinet à l'Opposition et qui laissent espérer que l'administration Trudeau réussira à se maintenir au pouvoir pendant au moins un certain temps.

Tout en protégeant ses flancs aux Communes, le gouvernement canadien a également tenu à rassurer le corps électoral du pays par des mesures susceptibles de plaire à plusieurs catégories des citoyens en prévision d'élection plus tôt que prévues, semble-t-il.

Un député créditiste a commenté: "C'est tout de même assez bon d'avoir un gouvernement minoritaire, vous voyez", en se référant au discours du Trône. Le "reproche" le plus courant que l'on a adressé au gouvernement, parmi les députés et observateurs, a été celui que les libéraux "sont allés voler des idées dans les trois partis de l'Opposition" pour écrire le discours du Trône.

Bonnes réactions

Du point de vue stratégie, des commentateurs estiment que le premier ministre Trudeau n'aurait pu faire mieux pour s'attirer l'appui et la sympathie de ses adversaires.

M. David Lewis, chef du Nouveau Parti démocratique, affirme que les libéraux ont "puisé au moins 12 idées du NPD pendant la campagne électorale". M. Robert Stanfield, leader de l'Opposition, constate que "le discours du Trône est un effort de relations publiques techniquement bien réussi", tandis que M. Réal Caouette, des créditistes, souligne que "c'est la première fois qu'un discours du Trône contient quelque chose".

Ces commentateurs de l'Opposition laissent à penser que le gouvernement Trudeau se maintiendra au pouvoir le temps qu'il faut pour préparer une prochaine élection prévue, par certains, pour l'automne 1973.

L'Ouest

Si le gouvernement Trudeau a réussi à se ménager l'appui de l'Opposition, d'après certains, les observateurs estiment, de leur côté, qu'il a peut-être amorcé la prochaine campagne électorale dans les provinces des Prairies et de l'Ouest dans le but de reprendre un peu de terrain, passablement perdu depuis le 30 octobre.

Aux dernières élections, les libéraux n'ont conservé qu'un gain de sept des 68 comtés de ces quatre provinces.

Or, le gouvernement s'est engagé à convoquer une conférence sur les perspectives économiques avec les gouvernements des quatre provinces concernées visant à passer en revue les possibilités de progrès économique de cette partie du Canada.

Par ailleurs, le gouvernement manifeste maintenant un grand souci des relations fédérales-provinciales, et le discours du Trône souligne à plusieurs reprises la nécessité de consulter les provinces avant la mise en oeuvre de telle ou telle politique qui touche les deux niveaux de gouvernement.

Toutes ces intentions du gouvernement fédéral ne sont pas étrangères au verdict du 30 octobre dernier, et nombreux sont ceux qui prétendent que le gouvernement Trudeau "y a mis le paquet" dans le discours du Trône, en vue de conserver le pouvoir en coupant l'herbe sous le pied des partis de l'opposition dans plusieurs domaines.

Pendant la dernière campagne électorale, les Canadiens ont également fait sentir au gouvernement libéral qu'ils n'étaient pas satisfaits de sa performance au chapitre de l'économie.

Or, l'administration Trudeau entend mettre l'accent davantage sur les mesures économiques dans les prochains mois afin de doter le pays, notamment, d'une politique industrielle cohérente et de combattre le chômage et la hausse des prix par des moyens précis.

L'intervention des pompiers de Granby empêche un atelier d'être la proie des flammes

GRANBY (AD) — L'intervention des pompiers de Granby a empêché, hier, un atelier de service et de réparations, d'être la proie des flammes, dans le Canton de Granby, et a ainsi limité l'étendue des pertes matérielles à seulement \$2,000 environ.

Les flammes ont pris naissance vers 4 heures 40, hier après-midi, à l'atelier de la firme Aubin et St-Pierre Inc. situé au 872, rue Dufferin, dans le Canton de Granby.

En très peu de temps, l'élément destructeur s'est propagé au plafond de l'atelier et a menacé de prendre des proportions plus inquiétantes. Cependant, l'arrivée de deux autos-pompes et

d'une douzaine de pompiers de Granby, a permis d'écarter le danger. Les sapeurs, sous les ordres du directeur de la brigade contre les incendies, M. Denis Turgeon, ont mis environ une demi-heure à enrayer la marche des flammes et à circonscrire l'élément destructeur.

Peu de dommages

Dès le début de l'incendie, les personnes se trouvant à l'intérieur ont pu évacuer les lieux sans entrave, après avoir vainement essayé d'éteindre le feu. Personne n'a été blessé. Il en a été de même des sapeurs alors qu'aucun d'eux n'a subi de blessure ou n'a été incommodé par la fumée au cours des opérations

et ce, en dépit du fait que la fumée était très dense dans l'atelier à l'arrivée des pompiers.

Un tracteur se trouvait dans l'atelier mais il n'a subi aucun dommage si ce n'est celui de la fumée qui l'a considérablement noirci. Les dommages causés par le feu se sont limités au plafond de l'atelier et sont plutôt restreints. D'autres dommages mineurs ont été causés par la fumée et l'eau.

Moins d'une heure après leur arrivée, les pompiers pouvaient regagner leur caserne satisfaits d'être intervenus rapidement et d'avoir ainsi pu limiter les dégâts matériels à \$2,000, tout au plus.

Radio-Canada envisage l'installation de 300 postes de radio et de télévision

OTTAWA (PC) — Pour desservir toutes les localités du Canada comportant une population de plus de 500 personnes, Radio-Canada estime nécessaire d'installer 300 nouveaux postes de radio et de télévision, déclare la société d'Etat dans son rapport annuel déposé hier aux Communes.

Cette entreprise coûterait près de \$30 millions, précise le rapport qui couvre l'exercice financier au 31 mars 1972. Un plan-cadre est en cours d'élaboration afin de mettre ces postes sur pied dans les plus brefs délais possibles, conformément à la promesse faite l'année dernière par le gouvernement fédéral.

Radio-Canada se prépare à solliciter du Con-

seil de la radio-télévision canadienne les permis nécessaires à cet effet.

L'an dernier, les dépenses totales de Radio-Canada se sont élevées à \$237.2 millions, en hausse de 8.7 p.c. sur celles de l'année 1970-71. Ses recettes en provenance de la publicité et d'autres sources, se sont élevées à \$50.9 millions, soit 7.3 p.c. de plus, et un budget de \$181 millions approuvé par le Parlement. La société a remboursé \$6.6 millions sur les dettes dues à la trésorerie fédérale et calculé la somme de \$11.3 millions pour amortissement et dépréciation au chapitre des frais de gestion non récupérables du budget alloué par le Parlement.

A la fin mars 1972, Radio-Canada avait dé-

pensé près de \$60 millions pour la construction de son nouvel édifice à Montréal. Il en faudra \$13 millions encore pour compléter les travaux. Cet édifice une fois terminé sera un des centres de radiodiffusion les plus importants du monde. Il abritera les services de la télévision française, les installations de la radiodiffusion, les programmes internationaux, les services anglais du Québec et certains services intéressant le nord et les Forces armées.

Localités à desservir

Radio-Canada estime à moins de 250,000 le nombre des Canadiens qui ne sont pas desservis par ses réseaux de radio-télévision. Il existe 135 localités anglophones et 68 francophones avec une population de plus de 500 personnes, qui ne sont pas du tout desservies par la télévision de leur langue. Quant aux services de radiodiffusion, 84 localités anglophones et 36 francophones en sont complètement privées.

SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS

Au profit de la paroisse St-Léon de Cowansville

Samedi 6 janvier 1973 à 8 h 30 P.M.

Couronnement d'une REINE et d'un ROI au CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-LÉON

129 rue Brown, Cowansville

Orchestre: Peter Martin
Rafraichissements gratuits
Admission: \$2.50 par personne



Ecoutez, tous les samedis de 10 h. à 11 h. a.m.,

"ACTUALITÉ COWANSVILLE"

Directement de l'Hôtel Maurice, à Cowansville

Animateurs
Marc Gendreau et Jean-Noël Parenteau

Invités: M. Lawrence et M. Rosaire Choinière
le Maire d'Adamsville

RADIO-GRANBY, 1450 AU CADRAN



CINÉMA pour les ENFANTS

Samedi, le 6 janvier à 2 h P.M.

Un grand film d'action en couleur!

LES EXPLOITS D'ALI BABA

Aussi dessins animés — Admission 50¢



POUR TOUS

NECROLOGIE



LAPOINTE (M. Paul-Emile)

A Miami, Floride, le 4 janvier, est décédé M. Paul-Emile LaPointe, époux de Armande Landry. Architecte à Montréal, M. LaPointe a exercé sa profession durant quatre années à Granby. Il laisse dans le deuil son épouse, ses sœurs: Mme Roré Guy (Marguerite), de Montréal; Jeanne et Magdeleine LaPointe, de Granby; Mme Luc Bienvenue (Hélène), de Granby; ses frères, Me Laurin LaPointe, de Montréal; le Dr Bernard LaPointe, de Montréal. Les détails concernant les funérailles seront communiqués plus tard.

BERVAL (Mme Emilie)

A Eastman, le 3 janvier, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Emilie Berval, née Cécile Pontbriand, demeurant rue Principale, à Eastman. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier. Le convoi funéraire partira des salons Léo-Paul Ledoux 5034, rue Foster

Waterloo à 9.30 heures, pour se rendre à l'église St Edouard, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation à St-Pie de Bagot. La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: M. Mme Jean Berval, de Granby; une veuve: Mme Thérèse Berval, d'Eastman; deux frères: M. Mme Hervé Pontbriand, de St-Pie; Mme Laurent Pontbriand, de St-Hyacinthe; ainsi que ses neveux et nièces.

GOYETTE (Abbé Guy)

A l'île Madère, Portugal, le 3 janvier, à l'âge de 55 ans, est décédé M. l'abbé Guy Goyette, directeur des services à l'étudiant à la Commission scolaire régionale. Meilleur. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Paul-Emile Borduas (Gabrielle), M. et Mme Jean Goyette, M. et Mme Roch Goyette, M. et Mme Paul Goyette, le Dr et Mme Marc Goyette, M. et Mme Carl Jensen (André), ainsi que de nombreux neveux et nièces. La date et l'heure des funérailles seront communiquées plus tard. Les funérailles seront sous la direction de la maison J.A. LeSieur et Fils Granby.

DAIGLE (M. Adéodat)

A Cowansville, le 2 janvier, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Adéodat Daigle, Chevalier de Colomb du quatrième degré, époux de Rose-Alba Surprenant, demeurant à 220 rue Ste-Thérèse à Cowansville. Les funérailles auront lieu samedi le 6 janvier. Le convoi funéraire partira des salons

F. et J.-M. Désourdy 109 rue William Cowansville pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière paroissial. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gérard Daigle, de Granby; M. Jean-Paul Daigle de Bromont; M. et Mme Sarto Duval (Claire), de Cowansville; M. et Mme Claude Daigle, de Cowansville; Mlle Cécile Daigle, de Cowansville; M. et Mme Jacques Daigle, de Cowansville; M. et Mme Jean-Yves Phaneuf (Jeannine), de Granby; M. et Mme Gaëtan Benjamin (Jeannette), de Longueuil; M. et Mme Guy Daigle de Dunham; M. et Mme Maurice Allard (Monique), de Dunham; M. et Mme Luc-André Daigle de Cowansville; Mlle Anne-Marie Daigle, de Cowansville; M. et Mme Lucien Daigle, de Granby; ses frères et sœurs: M. et Mme Doriva Daigle, de Cowansville; M. et Mme Joseph Daigle, de Longueuil; Mme Romuald Daigle, de Farnham; un beau-frère, M. et Mme Eugène Surprenant, de West-Brome, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces.

PAQUETTE (Mme Isidore)

A Upton, le 22 décembre, à l'âge de 76 ans et 3 mois, est décédée Mme veuve Isidore Paquette, née Antoinette Lapointe, demeurant à Upton. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 26 décembre, et étaient sous la direction de la maison Marcel Boisvert de Upton.

Les funérailles ont eu lieu à l'église d'Upton et l'inhumation, au cimetière de l'endroit. La défunte laisse dans le deuil trois garçons et deux filles: Mme veuve Dr Adélard Plouffe (Lucienne), d'Upton; Mme veuve Raymond Paré (Alma), de l'Hôtel-Dieu, de St-Hyacinthe; M. Mme Gabriel Paquette, de St-Valérien; M. Mme Jean Paquette, de St-Valérien; M. Mme Gérard Paquette, de St-Valérien; elle laisse aussi trois sœurs: Mme veuve Omer Leclair (Adéline), d'Upton; Mme veuve Arsène Auclair (Maria), d'Otterburn; Mme veuve Joseph Houle (Alma), de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Philippe Lapointe, d'Upton; Mme veuve Alton Descôte (Reine Paquette), de St-Hyacinthe; Mme veuve Valérien Lasnier (Rose Paquette), de St-Hyacinthe; Mme veuve Armand Graveline (Gabrielle Paquette), de St-Hyacinthe; Mme veuve Arthur Paquette, de Montréal; M. Mme Victor Paquette, de Montréal.

ST-JEAN (Mme Olivier)

A Granby, le 3 janvier, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Olivier St-Jean, née Marie-Louise Benoit, demeurant à 526, Crémazie, à Granby.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J.A. LeSieur 855, Principale Granby.

pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10.30 heures. Inhumation à Bromont. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: sœur Annette St-Jean, S.J., de Ste-Hélène; M. Mme Léopold Fournier (Alice), de Granby; M. Mme René Lafrenière (Dorila), de Drummondville; M. Mme Roland St-Jean, de Bromont; M. Mme Hector St-Jean, de Bromont; M. Mme Jacques Duquette (Doris), de Québec; M. Mme Lucien St-Jean, de Granby; ainsi que sa sœur: Mme Amédée Dubé, de Granby; ses frères: M. Stanislas Benoit, de St-Jean; M. Fortuna Benoit, de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.



DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

GIRARDOT & MENARD LTEE

BUR. 225 PRINCIPALE TEL. 372-4498

WHITEHEAD (Mme Cecil)

A Montréal, subitement, le 3 janvier, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Cecil Whitehead, née Eva Campbell, demeurant à 5175, rue Randall, App. 3, à Montréal, mais autrefois de Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier. Le convoi partira des salons

Girardot et Ménard 170, Dufferin Granby

pour se rendre à l'église St-Patrick, angle des rues Dufferin et Principale, où le service sera célébré à 11h.30. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. A noter que les salons seront fermés entre 5 et 7 heures p.m. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Vincent Whitehead, de St-Hubert; M. et Mme Donald Whitehead, de Hampstead; M. et Mme Oswald Enright (Betty), de Bromont; Mlle May Whitehead, de Montréal; M. et Mme George Mindermann (Grace), de Longueuil; ses deux sœurs, Mme Gerald McDonald (Gertrude), de Granby; Mme Laura Shebert, de Springfield, Mass. On demande de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation des maladies du cœur, à Montréal, seraient appréciés.



GAUDREAU (Mme Joseph)

A Granby, le 3 janvier, est décédée Mme Vve Joseph Gaudreau née Antoinette Morier, demeurant à 637, rue St-Charles sud, à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée 223, rue Principale Granby.

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 3.30 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les sa-



PICARD (M. Maurice)

A Granby, le 3 janvier 1973, à l'âge de 43 ans, est décédé subitement M. Maurice Picard, époux de Lise Déragon, demeurant à 180, rue Robinson Sud, à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil sa fille Michelle; ses parents: M. et Mme Wilfrid Picard, de Granby, sa sœur, Mlle Madeleine Picard, de Granby; ses beaux-parents: M. et Mme Arthur Déragon, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Jeanne-D'Arc Déragon, de Granby; M. et Mme Eugène Tétrault (Hélène Déragon), de Saint-Valérien; M. et Mme Roch Déragon (Pauline Inkel), de Chambly; M. et Mme Jean-Marc Ferland (Rachel Déragon), de Granby; M. et Mme Jeannot Duquette (Micheline Déragon), de Granby, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'art et la distinction dans les fleurs

Fortin & Ménard Enrg

Jean-Marc Ménard, propr.

FLEURISTE

Fleurs télégraphiques

7, rue Paré Granby 372-4343

Fleurs pour toutes occasions télégraphiques partout

RITA FLEURISTE ENR.

TEL.: 372-2881 372-2882

29 rue Principale GRANBY



LA PAGE A Doc

Sur trois notes

NE VOUS RASEZ PLUS!... Dans l'un de ses récents numéros, le magazine londonien "The Lancet" recommandait à ses lecteurs de laisser pousser leur moustache et leur barbe pour mieux affronter les rigueurs de l'hiver, plus efficacement qu'avec le vaccin anti-grippe.

Il justifiait son initiative en ces termes:

"Les hommes rasés s'enrichissent plus aisément que les hommes portant la barbe et la moustache. L'action de se raser a un effet néfaste sur l'organisme, en ce sens que cela supprime les barrières qu'opposent aux germes microbicides les éléments du système pileux".

Puis, voulant donner plus de force à sa démonstration, "The Lancet" concluait:

"Nos lecteurs doivent reconnaître qu'ils n'ont jamais vu un père Noël enrhumé. Cela tient au fait que sa moustache épaisse et sa longue barbe le mettent à l'abri des maladies microbiennes plus efficacement que tout autre système protecteur".

...
L'IMPOT A UNE DOUBLE FACE... Dans un récent numéro de "Pékin Information", le camarade chinois Tsai-Tcheng publie une pénétrante étude sur les impôts, les bons et les mauvais. Il en donne deux subtiles définitions:

La première concerne les pays capitalistes, lesquels, selon lui, recourent au prélèvement des impôts "pour mieux pressurer le peuple travailleur, ce qui entraîne inévitablement sa paupérisation".

La seconde concerne les pays socialistes. Là, les impôts "servent au développement de l'économie et de la culture socialistes: ils contribuent donc au bien-être des masses travailleuses et à la consolidation de la dictature du prolétariat".

Si vous êtes de ceux qui les paient, avez-vous bien saisi la différence?

...
UN SOUHAIT... Les deux grands de ce monde vont-ils régler leurs différends dans l'alcool? Les contes des mille et un ennuis dans lesquels ils se complaisent se cristalliseront-ils autour de "chais et rasades"? C'est bien possible, si l'on en croit les statistiques. En effet, les Soviétiques prennent rapidement goût au whisky et les Américains jouent sans déplaisir les bateliers de la vodka.

Dans ces conditions, il ne nous reste qu'à formuler le vœu que toutes les difficultés actuellement se terminent en queue de boisson.

Gilles Goyette

Que voulez-vous?

Sur les quais de la Saône, à Lyon, un clodo cherche à attraper les passants sur son cas.

— Ayez pitié de moi, bonnes gens... Je viens de perdre ma femme et mes enfants dans un terrible incendie...

Entendant ça, un quidam s'arrête et lui fait remarquer:

— Dites donc, mon ami... Il y a quelques jours, vous disiez que votre famille avait disparu au cours d'un naufrage. Il s'agit de s'entendre!

Mais le bougre ne se laisse pas désarçonner pour si peu.

— C'est vrai, répond-il. Aussi, vous vous rendez compte si j'ai été éprouvé dans mon existence!

VIVE LA MARIÉE!

CHANGEMENT

— Je vous en prie, madame, allongez-vous, dit le psychanalyste.

— Non, merci, fait sa jolie patiente. Je préfère rester debout... pour changer un peu. Je suis rentrée ce matin seulement de mon voyage de noces.

PROCOCE

Un écolier de quatorze ans avoue, sérieusement, à son institutrice:

— Mademoiselle, je veux vous épouser.

— D'où viens-tu? questionne la première.

— D'un grand magasin des Champs-Élysées. Je suis allée y acheter du tissu pour me confectionner ma robe de mariée.

— Oh! mais c'est merveilleux! Alors, tu te maries?

— Oui, le mois prochain.

— Eh bien! j'espère que tu seras contente de ton choix.

— Oh! il n'y a pas de raison. J'ai pris la meilleure qualité à \$3. la verge.

• Avec un autre hiver sur les bras, nos "voiries" devront de nouveau se mettre à l'oeuvre...

• Pas à peu près, mais avec un plan bien conçu et aussi mobile, que les bourrasques ou notre vent "national"...

• Selon les besoins, il ne faudra pas craindre de fermer temporairement une rue ou un bout de rue, pour un déblaiement massif...

• Car il vaut mieux subir un "détour" pendant une heure que de patauger du

saît plus où est la porte de sortie.

• Certains finiront par trouver que le jeune imposé par l'Etat (taxes, surtaxes, contributions à de multiples caisses, régimes et plans), est infiniment plus dur que celui du carême de l'Eglise.

• Les nouvelles nous apprennent que sur le Marché, les prix des dindons ont fait preuve de beaucoup de fermeté.

• Pauvres dindons, ils ont le courage de marcher d'un pas ferme vers le couteau qui leur tranchera le cou.

• La Lune est maintenant connue sur plus d'une de ses faces, ses qualités et ses défauts aussi.

• Il en a fallu des années pour cela puisqu'elle est la même lune à la clarté. Il y a des siècles, les Bergers et les Mages ont marché vers la Crèche.

• En notre beau et cher pays, nos belles et abondantes neiges n'ont d'égaux que nos neiges d'antan.

• Incommodante pour nos chevreuils cette neige, dans nos forêts, en ce début de l'année. Ils peuvent diffi-

cilement gambader dans les broussailles plus souvent ensoleillées qu'enneigées.

• Il n'y a plus de chevaux et de traîneaux sur nos chemins et ainsi moins de clochettes et de grelots, nos confortables automobiles transportent les gens en tout temps, personne ne grelotte.

• Médiosan et calomnie constituent un couteau à deux tranchants, dont la double lame peut parfois se retourner contre la main qui le manipulait.

• S'ils revenaient ces bons sauvages, dont l'âme a été placée dans cette vallée imaginaire, pleine de gibier et de poisson, en auraient-ils des histoires à nous raconter!

• Quant aux adeptes du mauvais manitou, mieux vaudrait ne pas



— Vos millions et votre cœur!... C'est trop à la fois vous m'embrouillez!... Comme ça par le commencement!

les entendre.

• Ils ne sont pas pour cela des bêtes noires, ces lièvres très blancs, qui tombent nombreux dans les collets qu'on leur tend; c'est que même s'ils ont le nez fin, celui qui les capture est encore plus fin qu'eux.

• C'est le temps d'employer l'expression bien connue et que nous entendons souvent, pour l'appliquer à Donat BROSSEAU: "Il n'est pas barré!"

• Le mot de la fin: Plus un mari est fidèle, plus sa femme sait en profiter! Alors?



TETSU.

— Il est deux heures... mais j'ai tenu à être le premier à vous souhaiter la bonne année!...

— Hélas! fait la jeune femme en éclatant de rire, je n'ai pas de goûts pour les enfants.

— Rassurez-vous, dit le jeune amoureux, je ferai bien attention.

QUESTION DE CONFIANCE

— On pourrait tenter l'expérience de vivre ensemble sans se marier, dit un étudiant à une camarade de cours. Et puis, si au bout d'un certain temps, on s'aperçoit qu'on a fait une boulette, on se sépare.

— Je veux bien, acquiesce la jeune fille, mais, dans ce cas-là, lequel d'entre nous gardera la boulette?

BONNE QUALITE

Deux jeunes filles bavardent, dans le métro:

CAS D'URGENCE

Une jeune fille, très myope, s'était toujours refusée à porter des lunettes.

Un jour, elle se maria et partit en voyage de noces. Dès son retour, sa mère appela un ophtalmologiste.



— Ce n'est pas une lettre anonyme, vous l'avez signée. Oui, mais je m'appelle Auguste...

— Docteur, dit-elle, venez vite. C'est une urgence. Ma fille n'a jamais voulu porter de lunettes et, ce matin, elle est rentrée de sa lune de miel...

— Calmez-vous, madame, fit l'ophtalmologiste. Envoyez-moi votre fille la semaine prochaine et je l'examinerai tranquillement. Si elle a passé plus de vingt ans de sa vie sans lunettes, je ne pense pas qu'il y ait une telle urgence...

— Mais si, docteur, mais si. L'homme avec lequel elle est partie en voyage de noces n'est pas le même que celui qui l'accompagnait au retour.

Plus de complexe

Une femme sans complexe, c'est cette dame qui déclare:

— Moi, je ne me trouve pas belle du tout. Mais que peut valoir mon opinion contre celle de mon miroir?

rant la balance de la journée.

• On prétend, sans doute avec raison, que certains coins de la ville sont toujours "servis" en dernier...

• Et qu'ils continueront d'en être ainsi avec l'ouverture de nouveaux développements domiciliaires.

• C'est peut-être un prétexte, mais ça n'est sûrement pas une raison valable...

• Surtout en cette ère de planification et de mécanisation!

• Quand la "patente" est plus grosse, on ajoute la machinerie et les hommes qu'il faut...

• L'on peut être sûr que tous les snobs aspirent à être considérés comme étant... dans l'vent!

• Quand les responsables de la télévision auront-ils le courage de publier la liste des programmes à ne pas regarder, à l'usage de ceux qui ne veulent pas perdre leur temps?

• Rien d'étonnant à ce que le poivrot qui échappe sa bouteille sur la place publique cause un... embouteillage.

• Les compositeurs modernes nous ont amplement convaincus que selon leur code, la musique est composée de un pour cent de mélodie et de 99 pour cent de cacophonie.

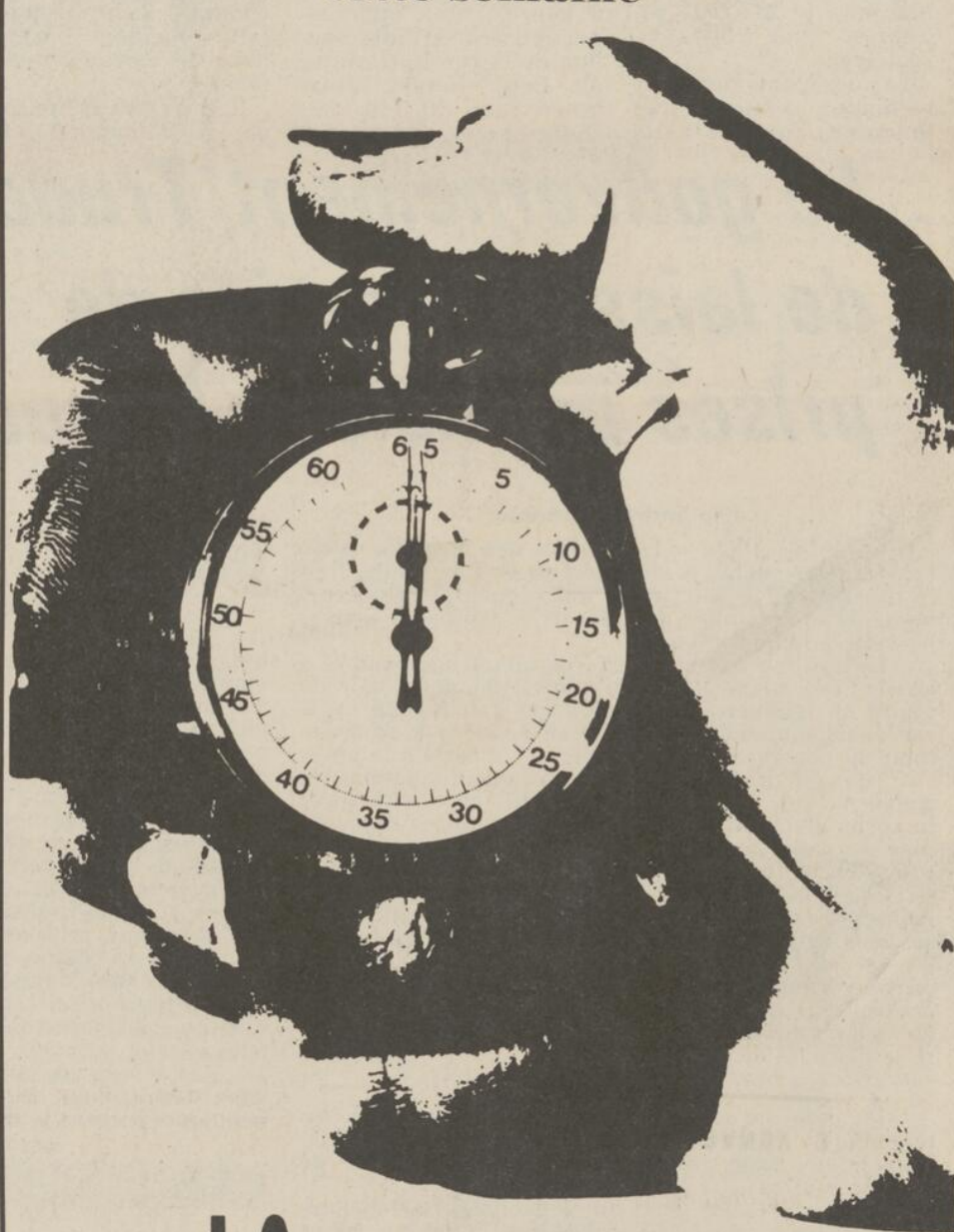
• A la réouverture de la session fédérale, le Carillon de la Tour de la Paix de la Colline Parlementaire pourra jouer la suite en do mineur de Bach-Trudeau.

• Cette oeuvre serait bien choisie pour un gouvernement minoritaire. Et puis l'on entendrait probablement le "Si j'étais roi"... d'Adam avec arrangements de Stanfield.

• Gilbert RONDEAU est comme le Symphonien de la télé; il ne

dans perspectives

cette semaine



LA RETRAITE: GRANDES VACANCES OU MISE AU RANCART?

Dans le même numéro de Perspectives

Motoneige: finie la clé des champs pour les motoneigistes. Il faut maintenant redorer le blason d'un sport qui a eu, non sans raison, mauvaise réputation.

Yves Montand: il a 56 ans, une longue carrière de chanteur derrière lui et encore de l'avenir au cinéma. Il raconte sa vie, sa carrière, ses amours.

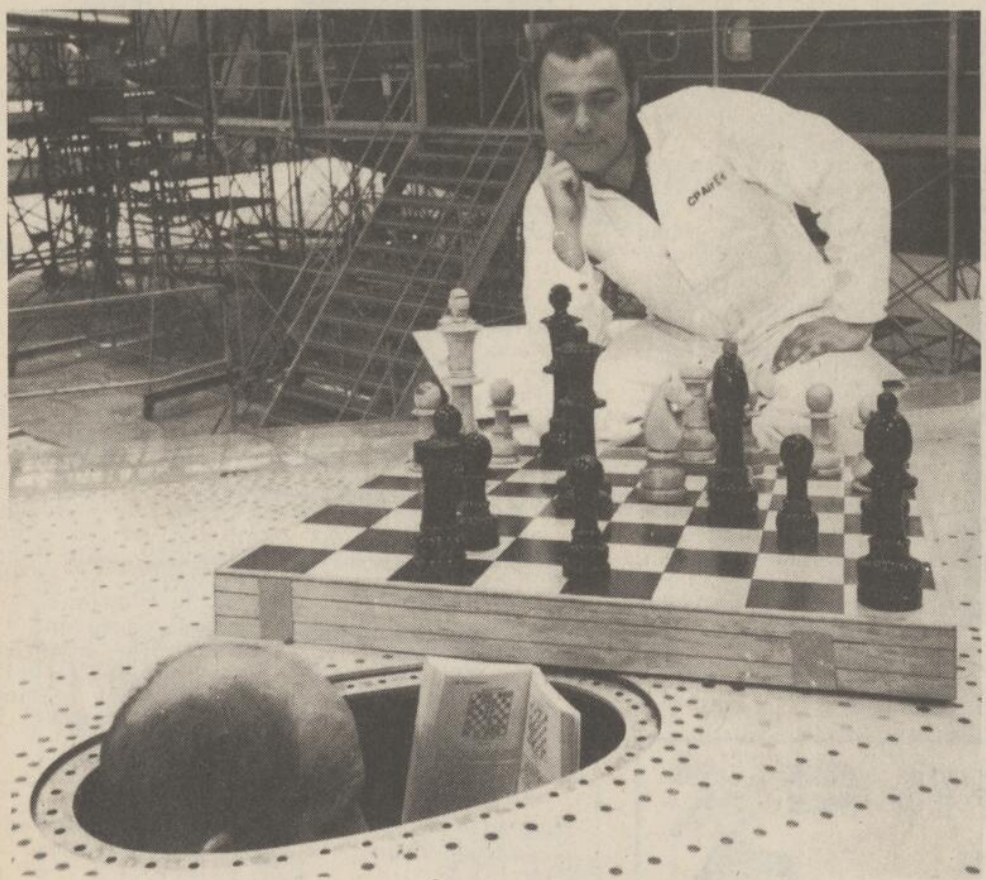
De plus: notre caricature: Jérôme Choquette, et nos chroniques habituelles.

Outre que le taux annuel d'inflation décourage tout le monde de la vertu de prévoyance, 60 p.c. des travailleurs québécois ne comptent que sur l'Etat — une pitance — pour assurer des vieux jours qui sonnent plus tôt et se prolongent plus tard.



— Je voudrais des bretelles

Le client aperçoit le maître d'hôtel qui essuie son assiette avec son mouchoir: — Vous êtes fou? lui lance-t-il. — Non, non! fait le garçon, il est sale!



UN MONDE FOU, FOU, FOU — Deux inspecteurs de CP Air profitent de leur pause du midi, au centre d'exploitation de l'aéroport de Vancouver, pour faire une partie d'échecs sur l'aile d'un jet géant. Al Harward attend patiemment son tour, pendant que son partenaire, Ken Grunerud, se glisse dans l'un des réservoirs de l'aile pour se rafraîchir la mémoire sur les règles du jeu.

Photo CP Air